

CE TERME, CRÉÉ DANS LES ANNÉES 1990 POUR DÉSIGNER LES MANIFESTATIONS D'HOSTILITÉ SPÉCIFIQUES ENVERS LES FEMMES EN RAISON DE LEUR HOMOSEXUALITÉ RÉELLE OU SUPPOSÉE, EST TOUJOURS ABSENT DES DICTIONNAIRES. LES LESBIENNES, DANS UNE SOCIÉTÉ ENCORE TRÈS LARGEMENT DOMINÉE PAR LES HOMMES, SONT EN EFFET DOUBLEMENT DISCRIMINÉES, EN TANT QUE FEMMES ET EN TANT QU'HOMOSEXUELLES, OR LE TABOU QUI ENTOURE L'HOMOSEXUALITÉ FÉMININE, ENTOURE ÉGALEMENT LA LESBOPHOBIE ELLE-MÊME.

Enquête sur la **LESBOPHOBIE**

D'AILLEURS, ENCORE FAUT-IL REPÉRER L'HOMOPHOBIE DERRIÈRE UNE ATTITUDE HOSTILE. LA LESBOPHOBIE, EMPREINTE DE **SEXISME**, AVANCE RAREMENT À VISAGE DÉCOUVERT, SURTOUT LORSQU'ELLE PROVIENT D'AMIS OU DE LA FAMILLE. VIOLS, MEURTRES ET **AGRESSIONS PHYSIQUES** EN SONT CERTES LES MANIFESTATIONS LES PLUS EXTRÊMES, MAIS ELLES NE SONT PAS LES SEULES, ET CERTAINEMENT PAS LES PLUS FRÉQUENTES. BIEN PLUS FACILEMENT, LA LESBOPHOBIE SURGIT AU QUOTIDIEN,

Synthèse



D'ACTES APPAREMMENT ANODINS : REMARQUES ACERBES, MOQUELERIE IMPOSÉE, L'INVISIBILITÉ ET LES RISQUES LESQUELS LA SOCIÉTÉ TIENT

Enquête sur la
LESBOPHOBIE
Synthèse

SOS homophobie

c/o Centre LGBT Paris Ile-de-France
63, rue Beaubourg
75003 Paris
www.sos-homophobie.org

Direction de la publication

Marion Le Moine, co-présidente de SOS homophobie
Jacques Lizé, co-président de SOS homophobie

Suivi de projet et direction de la rédaction

Nadine Cadiou
Sylvie Gras
Nathalie K.

Statisticien

Lionel Riou França

Conception du questionnaire d'enquête, saisie des réponses en base de données, analyses et rédaction

par les membres de la Commission Lesbophobie de SOS homophobie :
Stéphanie Arc, Maïté B., Ingrid Beyaert, Nicolas Brunet, Nadine Cadiou, Christine Calvet,
Béatrice Chamayou, Joëlle D., Isabelle Duhart, Marie Dupuis, Sylvie Gras, Sophie H.,
Nathalie K., Cécile Lardon, Laure Lagardère, Marion Le Moine, Roseline S., Lionel Riou
França

Maquette

Marty de Montereau

Impression

CPI Imprimerie France Quercy
ZA des Grands Camps
46090 Mercuès

Distribution/Diffusion

KTM éditions
20, rue Saint-Nicolas
75012 Paris

ISBN : 978 2917010-01-3

Dépôt légal à parution,
publication de SOS homophobie,
association loi 1901
Parution : mai 2008

© **SOS homophobie**

Sommaire

Après une vue globale de l'enquête et des répondantes, nous présentons les 11 contextes de lesbophobie dans l'ordre où ils étaient proposés dans le questionnaire.

Introduction	p. 5
Profil sociodémographique des répondantes	p. 8
Tous contextes	p. 10
Famille	p. 12
Ami-e-s	p. 16
Voisinage	p. 18
Vie quotidienne	p. 20
Logement	p. 27
Commerces / services	p. 29
Administration / services publics	p. 31
Travail	p. 34
Médecine / santé	p. 41
Justice	p. 44
Police / gendarmerie	p. 46
Autres situations	p. 48
Conclusion	p. 49
Annexes	p. 54
Le questionnaire	p. 54
Les repères bibliographiques	p. 56
La présentation de SOS homophobie	p. 58

Avant-propos

Chaque année, le rapport annuel de SOS homophobie établit le même constat : les lesbiennes témoignent beaucoup moins que les gays. Sur la ligne d'écoute, seulement 1 appel sur 5 émane d'une lesbienne. La lesbophobie est-t-elle un phénomène marginal ?

La lesbophobie désigne les manifestations hostiles à l'égard des lesbiennes où se conjuguent homophobie et sexisme. À ce titre, ses divers aspects sont-ils difficiles à identifier ? Quels en sont les acteurs, les formes, les conséquences, les mécanismes ?

Devant la pénurie d'informations et d'études spécifiques d'ampleur sur le sujet, SOS homophobie et sa Commission Lesbophobie ont décidé de lancer une grande enquête à travers la diffusion d'un questionnaire, conçu pour quantifier et analyser le phénomène afin de pouvoir mieux agir. Le questionnaire a été diffusé fin 2003 ; 1793 réponses ont été recueillies. Nous en présentons ici l'analyse. Un rapport d'étude plus détaillé est disponible sur le site de SOS homophobie (voir annexes).

L'objectif de cette enquête est de rendre cette discrimination plus visible auprès du plus grand nombre, spécialistes et non spécialistes, statisticien-ne-s et non statisticien-ne-s, en espérant que d'autres approches scientifiques et militantes suivront.

Remerciements

Nous remercions toutes les répondantes à ce questionnaire ainsi que celles et ceux qui nous ont soutenus : le salon Rainbow Attitude, Cineffable, Lesbia Magazine, Têtu, Illico, La Dixième Muse, ainsi que le Boobsbourg, le Centre Gay Lesbien Bi et Trans de Paris Île-de-France, les associations, librairies et lieux de convivialité lesbiens de Paris et des régions qui ont relayé notre questionnaire, et tous les membres de SOS homophobie pour leur formidable investissement ainsi que tous les sympathisant-e-s et donateurs/trices de l'association.

Cette étude a été publiée grâce au soutien financier d'IBM France.

INTRODUCTION

1. La lesbophobie, difficile à identifier ?

Ce terme, créé dans les années 1990 pour désigner les manifestations d'hostilité spécifiques envers les femmes en raison de leur homosexualité réelle ou supposée, est toujours absent des dictionnaires. Les lesbiennes, dans une société encore très largement dominée par les hommes, sont en effet doublement discriminées, en tant que femmes et en tant qu'homosexuelles. Or le tabou qui entoure l'homosexualité féminine, entoure également la lesbophobie elle-même.

S'identifier comme « victime de lesbophobie » ne va, en outre, pas de soi. Comme victime, d'abord, bien sûr, c'est-à-dire comme cible de comportements qui font du tort. Mais aussi comme victime de lesbophobie : car accepter de qualifier ainsi un acte, c'est reconnaître que l'orientation sexuelle peut rendre vulnérable. Difficile d'oublier que par notre homosexualité, nous sommes la cible d'agressions potentielles.

D'ailleurs, encore faut-il repérer l'homophobie derrière une attitude hostile. La lesbophobie, empreinte de sexisme, avance rarement à visage découvert, surtout lorsqu'elle provient d'amis ou de la famille. Viols, meurtres et agressions physiques en sont certes les manifestations les plus extrêmes. Mais elles ne sont pas les seules, et certainement pas les plus fréquentes. Bien plus facilement, la lesbophobie surgit au quotidien, dans nombre de paroles et d'actes apparemment anodins : rumeurs, remarques acerbes, moqueries... Le silence imposé, l'invisibilité et le mépris dans lesquels la société tient l'homosexualité féminine sont aussi ses armes, particulièrement nocives car insidieuses.

C'est pourquoi cette enquête repère la lesbophobie dans de nombreuses manifestations (insultes, violences, harcèlement, diffamation, menaces...) y compris les plus subtiles (comme l'incompréhension, notamment dans la cellule familiale) qui, sans être ouvertement agressives, emmurent les lesbiennes dans la solitude. Ce questionnaire aborde des contextes variés (famille, amis, voisinage, espace public, administration...). Cela, afin que les femmes qui ont rencontré de l'hostilité, explicite ou tacite, en raison de leur orientation sexuelle, puissent la reconnaître pour ce qu'elle est et en rendre compte, parfois pour la première fois.

2. Pourquoi une enquête sur la lesbophobie ?

Dans les années 1970, les lesbiennes ont très largement participé aux mouvements homosexuels de revendication, héritiers de la lutte des femmes. Aujourd'hui les médias, les groupes politiques et les associations homosexuelles elles-mêmes ne leur accordent que peu d'espace : elles sont rarement consultées sur les sujets de société et les avis diffusés sont principalement ceux des gays. Hormis quelques exceptions, les porte-parole de ce que l'on appelle la « communauté homosexuelle », sont des hommes et les problématiques lesbiennes ne sont que très peu abordées.

En 2003, les données sur la lesbophobie étaient quasiment inexistantes. À notre connaissance, aucune étude ou enquête chiffrée à large échelle n'a été publiée en France. L'ENVEFF (Enquête Nationale sur les Violences Envers les Femmes en France, commanditée en 1997 par le service des Droits des Femmes et le Secrétariat d'État aux Droits des Femmes et à la Formation Professionnelle) n'évoque pas dans son rapport les violences faites aux lesbiennes. Des analyses complémentaires à partir de cette enquête ont néanmoins été menées et publiées en 2005 (voir annexes).

Ce manque d'éléments et de données chiffrées ne permet pas d'appréhender avec précision la réalité de la lesbophobie. Pour orienter la démarche militante de SOS homophobie avec plus d'acuité, il fallait des informations précises. Nous ne les avons trouvées nulle part : c'est l'une des raisons de cette enquête sur la lesbophobie. Une autre est de donner la possibilité aux lesbiennes de dire une réalité qu'elles ne peuvent bien souvent exprimer nulle part et de permettre à certaines de briser l'isolement et le silence.

3. Méthodologie de l'enquête

Un questionnaire a été élaboré par SOS homophobie, fondé sur les différents témoignages qui ont été relevés sur la ligne d'écoute téléphonique pendant 10 ans.

Le questionnaire a été diffusé à la fois sous forme papier et via le site Internet de SOS homophobie. L'association l'a distribué lors du premier salon LGBT (Lesbien Gay Bi et Trans) à Paris (le salon Rainbow Attitude) et à Cineffable (le festival de cinéma lesbien). Il a été déposé au Centre LGBT de Paris et dans des librairies LGBT à Paris et en régions. Il a également été donné à des associations lesbiennes et gays partout en France.

Dans cette action, SOS homophobie a par ailleurs été relayée par les médias LGBT nationaux, notamment les magazines lesbiens *Lesbia Magazine* (qui contenait l'intégralité du questionnaire) et *La Dixième Muse*, et les magazines gays *Tête* et *Illico*. Enfin, sur Internet, certains sites gays et lesbiens proposaient un lien vers le questionnaire en ligne.

Au total, 1793 questionnaires ont été recueillis.

La collecte a été effectuée sur un peu plus de trois mois, du 18 octobre 2003 au 31 janvier 2004.

Les réponses ont été analysées par les bénévoles de la Commission Lesbophobie de SOS homophobie. Le logiciel R a été utilisé pour les statistiques (www.r-project.org).

4. Avertissement

Afin de généraliser la conclusion de l'enquête à l'ensemble de la population lesbienne en France, il faudrait obtenir un échantillon représentatif de lesbiennes. L'obtention d'un tel échantillon est encore difficilement envisageable aujourd'hui. Cela nécessiterait d'établir une définition consensuelle de ce qu'est une lesbienne (personne se définissant en tant que telle ou bien ayant eu un rapport homosexuel, etc.) et de s'assurer que les réponses ne soient pas biaisées par les tabous, secrets et mensonges éventuels qui pèsent encore sur la parole à ce sujet. Cependant, le nombre important de réponses allié à la diversité des modes de diffusion du questionnaire a permis de diversifier le profil des répondantes et de faire des analyses statistiques fines.

De plus, la structure du questionnaire ne nous permet pas de connaître d'éventuelles différences entre la situation de la personne au moment où elle a répondu au questionnaire (âge, situation personnelle, profession, lieu de résidence) et celle qui était la sienne au moment des agressions lesbophobes qu'elle déclare. Il aurait en effet été difficile de faire préciser et d'exploiter ces caractéristiques pour chaque fait lesbophobe vécu.

5. L'organisation du rapport

Après une première partie synthétique, les résultats de l'enquête sont présentés dans l'ordre des différentes rubriques du questionnaire :

- le profil sociodémographique de la répondante,
- les 11 contextes de lesbophilie,
- et le champ ouvert désigné par Autres situations.

Chaque contexte est précédé de témoignages reçus dans la partie 4 du questionnaire « Quelle expérience personnelle vous a le plus affectée ? ». Cette partie sera analysée dans une publication ultérieure.

N.B. 1 : Dans ce rapport, nous utilisons des majuscules pour indiquer les différentes rubriques du questionnaire : Famille, Voisinage...

N.B. 2 : Sauf indication contraire, les pourcentages sont calculés sur les 1793 répondantes.

N.B. 3 : La somme des pourcentages diffère de 100% lorsque plusieurs cases pouvaient être cochées, ce qui est généralement le cas dans les tableaux d'acteurs ou de manifestations lesbophobes présentés.

Qui sont les lesbiennes qui ont répondu à l'enquête ?

Le profil des répondantes

Le profil sociodémographique des femmes qui ont répondu à notre enquête est établi à travers quatre critères : l'âge, la situation de couple, le lieu de résidence et la profession. Les caractéristiques les plus fréquentes sont les suivantes :

- Elles ont **entre 25 et 34 ans** (40% des répondantes). Par ailleurs, neuf répondantes sur dix ont entre 18 et 49 ans.
- Elles sont majoritairement **en couple** : 60% déclarent être en couple et 22% vivent seules.
- Elles sont issues d'une population essentiellement **urbaine et parisienne** puisque 61% déclarent résider en Ile-de-France et 18% habiter dans des grandes villes en régions.
- Les trois catégories socioprofessionnelles prépondérantes sont : les **employées**, les **cadres** et les **élèves/étudiantes**. Elles représentent respectivement 34%, 24% et 18% des répondantes.

La provenance des questionnaires

Aux caractéristiques sociodémographiques qui correspondent chacune à une question de l'enquête, a été ajoutée une autre information : la provenance des questionnaires. Les réponses ont ainsi la caractéristique supplémentaire suivante :

- La moitié des questionnaires provient du **salon Rainbow**, 30% du site Internet de SOS homophobie, et le reste de Cineffable et du courrier.

Le mode de diffusion du questionnaire influe sur le profil sociodémographique des répondantes.

Le salon Rainbow a permis de toucher, plus que d'autres moyens de diffusion, les Franciliennes, les couples, les employées et les cadres, et une population lesbienne présentant une certaine visibilité.

Par ailleurs, les moins de 25 ans ont plus tendance à répondre par le web.

Identification et acceptation en tant que lesbienne

En moyenne, les femmes ayant répondu se sont **considérées comme lesbiennes à 20 ans** et se sont **senties en accord avec elles-mêmes à 24 ans**. Ainsi une femme se découvrant lesbienne s'accepte comme telle quelques années plus tard.

Profil à risque

Parmi les femmes qui ont répondu à la question « Avez-vous été victime de lesbophobie ? », **celles qui ont le plus de risque de se déclarer victimes** sont :

- **les Parisiennes**
- **les femmes en couple**

Au-delà du fait que les répondantes avaient ces caractéristiques au moment de répondre au questionnaire et non au moment des épisodes lesbophobes, on peut émettre les hypothèses suivantes.

- Les Parisiennes seraient plus visibles, ce qui pourrait susciter plus d'hostilité. De plus, Paris rendrait l'agresseur plus aisément anonyme, ce qui tendrait à le désinhiber. La visibilité des Parisiennes

pourrait résulter de la proportion plus grande de lesbiennes à Paris qu'en régions, et de la tendance à se rendre plus visible du fait de l'anonymat ou d'une ouverture d'esprit supposée plus grande. Notons par ailleurs que les atteintes lesbophobes ont pu avoir lieu en régions.

- Le couple rend les lesbiennes plus visibles, alors qu'une lesbienne seule est moins identifiable parce qu'elle est potentiellement hétérosexuelle.

Nous n'identifions pas d'âge ou de profession plus exposés que d'autres au fait de se déclarer victime de lesbophobie.

Etant donné qu'une personne plus âgée a vécu plus d'expériences, elle devrait avoir plus de risques d'avoir été victime de lesbophobie. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer pourquoi ce n'est pas le cas. Cela pourrait être un effet de génération. Les jeunes, profitant des évolutions de la société, vivraient plus ouvertement que leurs aînées, ce qui en ferait des cibles plus privilégiées. Une autre hypothèse serait que les jeunes générations seraient plus sensibilisées au problème et se déclareraient plus volontiers victimes. Enfin, il est possible de penser qu'il s'agit d'un effet d'âge : les premiers épisodes lesbophobes surviendraient tôt dans l'histoire de la répondante.

La provenance des questionnaires intervient également dans le profil à risque : les femmes ayant répondu par le **web** sont plus enclines à se déclarer victimes de lesbophobie car elles sont plus dans une démarche volontaire de témoignage.

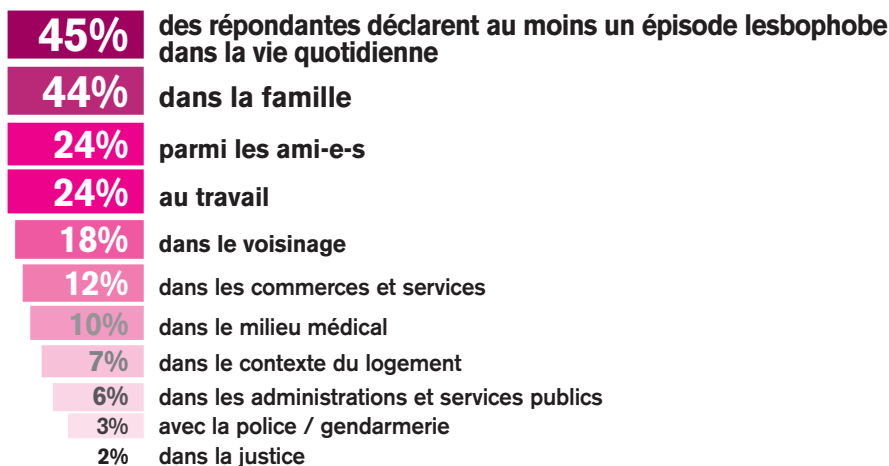
Analyse de la lesbophobie

tous contextes confondus

« J'ai trop longtemps vécu cachée pour avoir quelque chose à raconter et le regrette fortement. »

« Pour avoir déjà vécu des insultes professionnelles dirigées contre moi et qui ont laissé des traces dans tous les sens du mot : sur des murs (mon nom écrit associé à mon homosexualité, pendant plus d'un mois, malgré les nettoyages répétitifs) et dans mon amour propre, je ne souhaite pas revivre cette situation, alors m'afficher, trop peu pour moi. Et ce n'est pas de la timidité mais de la sauvegarde. Le monde est cruel, et je suis bien placée pour le savoir. »

Le questionnaire proposait 11 contextes dans lesquels les répondantes étaient susceptibles de déclarer des épisodes lesbophobes.



N.B. : Ces pourcentages sont calculés, dans chaque contexte, par rapport à l'ensemble des répondantes et non par rapport aux personnes susceptibles d'être exposées à de la lesbophobie dans chaque contexte étudié : ainsi dans le contexte du travail, le pourcentage total de lesbophobie se réfère à la totalité des répondantes et non pas à celles qui ont ou ont eu une activité professionnelle. Ainsi la réalité de la lesbophobie est sans doute sous-estimée dans certaines rubriques comme le Travail, mais aussi le Logement, la Police, la Justice...

Parmi les onze contextes de lesbophobie proposés dans le questionnaire, les deux contextes les plus cités sont la **Vie quotidienne** et la **Famille** (respectivement par 45% et 44% des répondantes). La lesbophobie parmi les Ami-e-s et au Travail est évoquée par un quart des femmes. Le Voisinage est cité quant à lui par près d'une lesbienne sur cinq. Les autres contextes sont moins fréquemment évoqués. Nous constatons donc que la sphère publique (Vie quotidienne) et la sphère privée (Famille) sont bien plus citées que d'autres (professionnelle, juridique). On touche là à certaines dimensions sociales et affectives essentielles.

De ces deux premiers contextes ressortent deux **profils d'agresseurs distincts**, évoqués à la même fréquence. D'une part, l'inconnu croisé dans la rue ; d'autre part, le proche, dans la famille. Parmi les contextes moins souvent évoqués (Administration / services publics, Police / gendarmerie, Justice) se détache un troisième type d'agresseur, plus « institutionnel », un agresseur caractérisé par sa fonction.

63% des répondantes déclarent de la lesbophobie dans au moins un des contextes. Les femmes témoignant d'épisodes lesbophobes mentionnent en moyenne 3 contextes.

Les domaines sont fortement liés entre eux puisqu'évoquer une situation de lesbophobie dans l'un des contextes augmente la probabilité d'en évoquer dans les autres.

Ce sont les agressions de la Vie quotidienne qui sont les plus associées au fait de se déclarer victime de lesbophobie lorsqu'on prend en compte l'ensemble des contextes.

57% se déclarent victimes de lesbophobie en général. Elles ont répondu positivement à la question « Avez-vous été victime de lesbophobie ». Les caractéristiques sociodémographiques de ces femmes sont présentées dans le chapitre précédent.

La différence entre les deux pourcentages, de 63% et 57%, s'explique par le fait qu'une centaine de femmes évoquent de la lesbophobie sans pour autant se déclarer victimes.

On peut penser que les termes « victime » et/ou « lesbophobie » ont pu poser des problèmes d'interprétation.

Le terme « victime » a pu être perçu comme faisant référence uniquement à des situations de souffrance physique ou psychologique très forte. Ainsi certains faits peuvent être considérés comme sans gravité par certaines répondantes. Ce terme a aussi pu être compris comme désignant une situation de soumission sans réaction, ce que certaines répondantes auraient refusé.

Le terme « lesbophobie », peu usité, n'était pas défini dans le questionnaire. Certaines situations n'ont pas été qualifiées de lesbophobes par toutes les femmes, ainsi par exemple l'incompréhension des proches. Certaines, enfin, ont peut être simplement hésité à incriminer des proches.

On peut penser que certaines lesbiennes, plus sensibilisées sur les questions de lesbophobie, repèrent mieux des comportements de lesbophobie, notamment lorsqu'elle est masquée. Elles rapportent dès lors plus d'épisodes et se déclarent plus volontiers victimes. Cette sensibilisation pouvait déjà être présente avant qu'elles ne répondent au questionnaire ou bien elle a pu être favorisée par sa lecture.

Analyse de la lesbophobie dans la famille

« Quand mon père m'a dit : « c'est pas ça la vie avec un grand V ». »

« Du positif ! L'incroyable compréhension à mon égard dont fait preuve ma famille au fur et à mesure que je leur fais mon coming-out, et pourtant ils sont catholiques ! Même mon frère prêtre. Comme quoi bien plus fort que les idées reçues, l'amour ! J'espère que cela me rendra assez forte pour être plus visible et soutenir d'autres lesbiennes qui ont du mal à le vivre. »

« Ma fille a refusé de continuer à vivre avec moi. »

Pour analyser les situations de lesbophobie dans la famille, 7 « acteurs » et 9 « manifestations » potentiels étaient proposés dans le questionnaire. A ces manifestations s'ajoutait un champ de réponse libre (« autres »).

Il n'y avait pas de limitation dans le nombre de cases à cocher tant côté acteurs que côté manifestations.

Acteurs	Manifestations
<input type="checkbox"/> Père	<input type="checkbox"/> Incompréhension
<input type="checkbox"/> Mère	<input type="checkbox"/> Rejet
<input type="checkbox"/> Frères et sœurs	<input type="checkbox"/> Insultes
<input type="checkbox"/> Vos enfants	<input type="checkbox"/> Séquestration
<input type="checkbox"/> Famille éloignée	<input type="checkbox"/> Violence
<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Viol
<input type="checkbox"/> Belle-famille	<input type="checkbox"/> Diffamation
	<input type="checkbox"/> Menaces
	<input type="checkbox"/> Harcèlement
	<input type="checkbox"/> Autres : ...

Parmi les acteurs, ont été proposés :

1. la famille proche (parents, frères et sœurs)
2. la famille éloignée (grands-parents, oncles et tantes, cousins)
3. la famille composée à l'âge adulte (conjoint, enfants, belle-famille)

La notion de belle-famille peut être interprétée de plusieurs façons :

- la famille de la compagne de la répondante,
- la famille de leur mari ou de leur compagnon, pour les lesbiennes étant ou ayant été mariées ou celles ayant formé à un moment de leur vie un couple hétérosexuel,
- la famille recomposée des parents s'il y avait lieu.

La composition de la cellule familiale des femmes qui ont répondu n'est pas connue. Par exemple pour certaines d'entre elles (filles uniques, parents disparus), certains membres de la famille sont absents. L'interprétation des résultats est donc limitée par la non-prise en compte explicite de la structure familiale des répondantes.

44% des lesbiennes ayant répondu à l'enquête ont déclaré de la lesbophilie au sein de leur famille (à savoir 783 femmes sur le total des 1793 répondantes).

Acteurs	Nombre de femmes	Pourcentage	Pourcentage
		SUR L'ENSEMBLE DES 1793 RÉPONDANTES	SUR LES 783 RÉPONDANTES DE LA RUBRIQUE
Mère	386	21,53 %	49,30 %
Père	294	16,40 %	37,55 %
Frères et sœurs	183	10,21 %	23,37 %
Famille éloignée	175	9,76 %	22,35 %
Belle-famille	105	5,86 %	13,41 %
Conjoint	20	1,12 %	2,55 %
Vos enfants	9	0,50 %	1,15 %

tableau 1 : Les acteurs de lesbophilie familiale

N.B. : L'homophilie de la part de la fratrie est sans doute sous-estimée puisque les agressions sont rapportées à l'ensemble des répondantes et non aux seules femmes ayant des frères et sœurs. Cette remarque s'applique aussi, dans une moindre mesure, aux parents (cas des familles monoparentales par exemple), aux enfants, au conjoint...

Manifestations	Nombre de femmes	Pourcentage	Pourcentage
		SUR L'ENSEMBLE DES 1793 RÉPONDANTES	SUR LES 783 RÉPONDANTES DE LA RUBRIQUE
Incompréhension	620	34,58 %	79,18 %
Rejet	377	21,03 %	48,15 %
Insultes	238	13,27 %	30,40 %
Menaces	97	5,41 %	12,39 %
Diffamation	75	4,18 %	9,58 %
Harcèlement	72	4,02 %	9,20 %
Autres	57	3,18 %	7,28 %
Violence	30	1,67 %	3,83 %
Viol	17	0,95 %	2,17 %
Séquestration	7	0,39 %	0,89 %

tableau 2 : Les manifestations de lesbophilie familiale

Le fait de rencontrer des problèmes de lesbophobie dans la famille est répandu chez les lesbiennes. 44% des répondantes au questionnaire, plus des deux tiers des femmes qui se déclarent victimes de lesbophobie en général, sont concernées.

Lorsque la lesbophobie dans la famille est évoquée, c'est souvent à l'occasion de plus d'une situation. Parmi les 783 femmes évoquant de la lesbophobie dans la famille, le nombre moyen de cases cochées est de 3,5 dont 1,5 acteurs et 2,0 manifestations.

Les acteurs

Le rôle prépondérant des parents

27% des femmes, soit près des deux tiers de celles concernées par la lesbophobie dans la famille évoquent au moins l'un des parents.

Les attitudes du père et de la mère sont fortement corrélées. Le fait d'évoquer de la lesbophobie de la part de l'un des parents augmente très fortement le risque d'en évoquer de la part de l'autre.

Il existe une forte association entre l'attitude de l'un des parents et celle des autres membres de la famille. Si l'un des parents se montre lesbophobe, le reste de la famille a plus de risques de l'être également. Une lesbienne qui est victime de lesbophobie de la part de l'un de ses parents a donc moins de chances de trouver du réconfort auprès des autres membres de sa famille.

La mère principalement citée

Parmi les acteurs de lesbophobie familiale, c'est la mère qui est le plus souvent citée. 22% des femmes interrogées citent la mère, 16% citent le père.

Une des hypothèses expliquant ce phénomène serait que le coming-out s'effectue d'abord auprès de la mère. Le partage des rôles dans notre société veut en effet que la mère soit responsable de la vie familiale.

Par ailleurs, la lesbophobie provenant de la famille éloignée et de la belle famille est plus fortement associée au fait de se déclarer victime de lesbophobie en général que celle provenant de la mère. Une hypothèse serait qu'il est plus difficile pour une lesbienne d'incriminer des acteurs de lesbophobie familiale qui lui sont proches.

Les manifestations

L'incompréhension est la manifestation la plus fréquente

Parmi les manifestations, c'est **l'incompréhension** qui est le plus souvent citée avec 35% des répondantes, suivie par **le rejet** puis **les insultes** (cités par respectivement 21% et 13% d'entre elles).

L'insulte comme fait marquant

Certaines manifestations dans le domaine de la famille sont plus fortement associées au fait de se déclarer victime de lesbophobie en général. L'insulte arrive en tête des associations les plus fortes, suivie par l'incompréhension.

En d'autres termes, certains épisodes de lesbophobie vécus dans la famille sont plus systématiquement identifiés comme de la lesbophobie que d'autres. Une lesbienne victime d'**insultes** va avoir tendance à considérer plus facilement cet épisode comme de la lesbophobie que s'il s'agissait d'**incompréhension**.

Une absence de profil à risque

Seul le mode de diffusion du questionnaire est associé à la lesbophobie dans la famille. Les femmes interrogées lors du salon Rainbow témoignent moins de lesbophobie familiale. D'ailleurs, dans chaque contexte (Vie quotidienne, Ami-e-s...), elles évoquent moins souvent des problèmes de lesbophobie et elles se déclarent également moins souvent victimes de lesbophobie en général.

On n'identifie **pas de profil à risque** : la lesbophobie dans la famille est un fond commun aux lesbiennes, et ce quels que soient leur âge, leur situation de couple, leur lieu de résidence et leur profession.

Analyse de la lesbophobie parmi les ami-e-s

« Quand ma meilleure amie a prononcé ces mots : “ j’ai horreur des lesbiennes ”. »

« Il y a deux ans, une de mes fréquentations, après avoir deviné mes préférences, a commencé à y faire allusion régulièrement en public, de façon insultante et humiliante. Elle cherchait à me faire avouer mes penchants devant les autres, et devant mon malaise, elle continuait à rire, c’était de pire en pire. Finalement, j’ai dû couper les ponts avec cette personne avec laquelle je m’entendais pourtant bien auparavant. »

Pour analyser la lesbophobie provenant des ami-e-s, 6 manifestations possibles étaient proposées dans le questionnaire.

- Manifestations**
- Incompréhension
 - Rejet
 - Harcèlement
 - Violences
 - Viol
 - Menaces

Les répondantes avaient la possibilité de cocher plusieurs cases.

24% des répondantes ont coché au moins une case dans la rubrique Ami-e-s (439 femmes sur l’ensemble des 1793).

Manifestations	Nbre de femmes	Pourcentage	Pourcentage
		SUR L'ENSEMBLE DES 1793 RÉPONDANTES	SUR LES 439 RÉPONDANTES DE LA RUBRIQUE
Incompréhension	353	19,69 %	80,41 %
Rejet	245	13,66 %	55,81 %
Harcèlement	26	1,45 %	5,92 %
Menaces	19	1,06 %	4,33 %
Violences	11	0,61 %	2,51 %
Viol	4	0,22 %	0,91 %

tableau 3 : Les manifestations de lesbophobie de la part d’ami-e-s

24% des répondantes, soit près d’une lesbienne sur quatre, évoquent de la lesbophobie de la part d’ami-e-s. Parmi les femmes qui se déclarent victimes de lesbophobie en général, elles sont quatre sur dix à évoquer des faits lesbophobes de la part de leurs ami-e-s.

Les lesbiennes témoignant de faits lesbophobes de la part de leur ami-e-s évoquent plus d’une situation (en moyenne 1,5).

Même en considérant que les ami-e-s lesbophobes ne sont pas des ami-e-s proches, cette proportion importante de lesbophobie est surprenante puisque les ami-e-s sont en général choisi-e-s. Ajoutons à cela que le coming-out peut être différé auprès des ami-e-s dont on soupçonne de la lesbophobie et que par ailleurs certains ami-e-s sont peut être également homosexuel-le-s.

Les manifestations

L'**incompréhension** et le **rejet** sont les manifestations les plus souvent rencontrées. Elles sont mentionnées par respectivement 20% et 14% des répondantes. Ces deux manifestations sont liées l'une à l'autre : une femme qui rencontre de l'incompréhension a plus de risque de rencontrer du rejet, et inversement.

Il existe une association forte entre **harcèlement, menaces, violences et viol** (c'est-à-dire qu'être confrontée à une de ces manifestations augmente la probabilité d'être confrontée aux autres). On peut émettre l'hypothèse d'une escalade de gravité des manifestations de la part de mêmes personnes.

La violence lesbophobe infligée par des « ami-e-s » peut être extrêmement grave, comme en attestent 4 témoignages de viol.

Le profil à risque

L'âge et le lieu de résidence sont les deux caractéristiques sociodémographiques des répondantes liées au fait de déclarer de la lesbophilie de la part de ses ami-e-s. Les **Parisiennes et les moins de 25 ans** ont le plus de risque de mentionner de la lesbophilie de la part d'ami-e-s.

La provenance du questionnaire est également liée au fait de déclarer de la lesbophilie de la part de ses ami-e-s : les femmes du salon Rainbow évoquent moins de lesbophilie dans le cercle amical.

Les **Parisiennes** évoquent plus de lesbophilie de la part de leurs ami-e-s peut-être parce qu'elles se sentent plus libres de s'exprimer. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cette plus grande liberté. A Paris, les indiscretions éventuelles des ami-e-s au courant de leur homosexualité pourraient plus difficilement s'étendre à l'ensemble de leurs relations, sans doute plus dispersées. Par ailleurs, la pression sociale à la conformité y serait moindre et les diversités plus fréquentes. Enfin, il serait plus facile, pour les lesbiennes parisiennes ou leurs ami-e-s lesbophobes, de nouer d'autres relations amicales, ce qui les inciterait moins à préserver leur amitié.

Notons par ailleurs que les atteintes lesbophobes ont pu avoir lieu en régions.

Pour expliquer que les **moins de 25 ans** témoignent plus de lesbophilie, on peut supposer que l'évolution des droits des femmes et des homosexuels, et la plus grande place donnée à l'expression des jeunes favoriseraient une plus grande visibilité des jeunes lesbiennes. Ainsi elles s'exposeraient plus à des réactions lesbophobes car toutes les mentalités n'ont pas forcément évolué de la même manière. C'est une hypothèse générale qui s'applique à d'autres contextes où les plus jeunes évoquent plus de lesbophilie que les autres catégories d'âge.

Analyse de la lesbophobie dans le voisinage

« Dans mon village, mon fils a voulu inviter en fin d'année scolaire des camarades, garçons, filles. La rumeur malveillante a été jusqu'à la gendarmerie pour signifier que nous voulions faire une après-midi avec les petites filles du quartier... Gloups ! »

« Quand j'ai emménagé dans un petit village, j'ai d'abord reçu une lettre d'insultes, puis on a détruit ma boîte aux lettres et, le même jour, lancé des oeufs sur ma façade. C'est ma seule et unique expérience d'homophobie. »

Pour appréhender la lesbophobie dans le voisinage, 8 manifestations ont été retenues dans le questionnaire. Comme pour d'autres rubriques, les répondantes disposaient également d'un champ ouvert « autres ». Il était possible de cocher plusieurs cases.

Manifestations

- Insultes
- Menaces
- Diffamation
- Violences
- Viol
- Dégradation de biens
- Harcèlement
- Lettres anonymes
- Autres : ...

18% des lesbiennes ayant répondu à l'enquête ont déclaré de la lesbophobie de la part de leurs voisins (à savoir 318 femmes sur le total des 1793 répondantes).

Manifestations	Nbre de femmes	Pourcentage	Pourcentage
		SUR L'ENSEMBLE DES 1793 RÉPONDANTES	SUR LES 318 RÉPONDANTES DE LA RUBRIQUE
Insultes	220	12,27 %	69,18 %
Diffamation	86	4,80 %	27,04 %
Menaces	73	4,07 %	22,96 %
Dégradation de biens	65	3,63 %	20,44 %
Harcèlement	48	2,68 %	15,09 %
Autres	48	2,68 %	15,09 %
Violences	39	2,18 %	12,26 %
Lettres anonymes	29	1,62 %	9,12 %
Viol	4	0,22 %	1,26 %

tableau 4 : Les manifestations de lesbophobie dans le Voisinage

18% des répondantes, soit près d'une lesbienne sur cinq, évoquent de la lesbophobie de la part de voisins (318 femmes sur l'ensemble des 1793 répondantes). Parmi les femmes qui se déclarent victimes de lesbophobie en général, trois sur dix évoquent des faits lesbophobes de la part de leurs voisins.

Les manifestations de lesbophobie dans le voisinage sont multiples. Les lesbiennes témoignant de lesbophobie dans ce contexte en évoquent 2 en moyenne.

Les **insultes** sont de loin la manifestation de lesbophobie la plus courante dans le voisinage. Plus de deux femmes sur trois (69%) confrontées à de la lesbophobie dans ce domaine en témoignent.

Les **violences d'ordre psychologique** sont les plus fréquentes. En plus des insultes, sont mentionnés la diffamation (27%), les menaces (23%), le harcèlement (15%) et les lettres anonymes (9%).

La **dégradation de biens** est subie par une lesbienne sur cinq (20%) évoquant de la lesbophobie dans le contexte du voisinage. Ces dégradations de biens peuvent prendre plusieurs formes, ainsi qu'en attestent les témoignages apportés dans la question ouverte de la rubrique : graffitis, ouverture ou vol de courrier, animaux torturés ou tués...

Les **violences physiques** apparaissent moins fréquemment mais peuvent aller jusqu'au crime.

39 lesbiennes évoquent des violences et 4 des viols.

Les cas de harcèlement confirment le constat de SOS homophobie sur sa ligne d'écoute mettant en évidence le côté récurrent de la lesbophobie sur le lieu d'habitation.

Les cas de diffamation et lettres anonymes montrent que l'agression par les voisins se trouve souvent empreinte de lâcheté : l'agresseur ne s'identifie pas, se cache souvent pour mener ses agissements. Se protéger de ces agressions est difficile quand on en ignore la provenance.

Les manifestations de lesbophobie dans le voisinage sont globalement associées entre elles. Cela signifie que si une lesbienne mentionne une forme de lesbophobie, elle a de forts risques d'en évoquer d'autres.

Les associations les plus importantes sont celles entre les violences, les insultes et les menaces. Nous pourrions supposer qu'il existe une escalade dans les actes agressifs, par exemple un passage des insultes aux menaces puis aux violences. Cependant le questionnaire ne permet pas de savoir si ces manifestations sont le fait d'agresseurs identiques ou différents, ni dans quel ordre ces agressions se produisent. Certaines lesbiennes peuvent être victimes de multiples formes d'agression de la part de plusieurs voisins.

Notons la portée psychologique forte des agressions lesbophobes de la part des voisins. La victime est agressée chez elle et le cadre, a priori sécurisant, du domicile est vulnérabilisé par la confrontation avec des agresseurs qui parfois ne sont pas identifiés.

Analyse de la lesbophobie dans la vie quotidienne

« Être filmée dans la rue parce que j'embrasse une fille, ça donne vraiment l'impression d'être une bête de foire »

« (...) Il y a 3 semaines, 5 jeunes nous ont tabassées moi et mon amie. Il y avait des gens autour. Personne n'a bougé. Mon amie a une jambe fracturée. Après coup, la seule réaction des « spectateurs », un travailleur du forum : “ c'est bien fait ! ”. »

« Quand une bande de mecs limite louche vous prend en « filature » parce qu'ils ont vu que vous veniez de raccompagner votre chérie et que pendant les 5 min de rues sombres avant de retrouver la chaleur de la foule ils vous insultent et essaient de vous faire peur. Le pire c'est que dans ces cas, on n'ose rien faire, même pas se retourner de peur qu'ils fassent plus que vous insulter. C'est une situation vraiment insupportable... »

La rubrique Vie quotidienne du questionnaire comprenait 18 items. Les 8 premiers étaient relatifs à des situations. Les 5 suivants (dont un champ libre « autres ») décrivaient des raisons supposées de l'agression (par « raison » on entendait l'élément déclencheur de l'agression, l'expliquant mais ne la justifiant évidemment en aucun cas). Les 5 derniers concernaient les manifestations possibles de lesbophobie.

Plusieurs cases pouvaient être cochées.

45% des lesbiennes ayant répondu à l'enquête déclarent avoir rencontré des épisodes lesbophobes dans leur vie quotidienne (813 femmes sur l'ensemble des 1793 répondantes).

Situations

- Dans la rue
- Dans les transports
- Lors de la pratique d'un sport
- En sortant d'une discothèque
- Dans une manifestation
- Dans un lieu public
- Lors d'un voyage
- A l'école/université

Raisons

- Votre look
- Votre comportement
- Vos propos
- Parce que vous étiez en couple
- Autres : ...

Manifestations

- Dégradation de biens
- Insultes
- Menaces
- Violences
- Viol

Situations	Nbre de femmes	Pourcentage	Pourcentage
		SUR L'ENSEMBLE DES 1793 RÉPONDANTES	SUR LES 813 RÉPONDANTES DE LA RUBRIQUE
Dans la rue	623	34,75 %	76,63 %
Dans un lieu public	236	13,16 %	29,03 %
Dans les transports	223	12,44 %	27,43 %
En sortant d'une discothèque	222	12,38 %	27,31 %
A l'école/université	129	7,19 %	15,87 %
Dans une manifestation	76	4,24 %	9,35 %
Lors de la pratique d'un sport	32	1,78 %	3,94 %
Lors d'un voyage	31	1,73 %	3,81 %

tableau 5 : Les situations de lesbophilie dans la Vie quotidienne

N.B. : Certains chiffres doivent être interprétés avec précaution : ainsi, si 2% des femmes seulement déclarent de la lesbophilie lors de la pratique d'un sport, il faudrait savoir combien d'entre elles pratiquent un sport ; si 12% en déclarent en sortant d'une discothèque, il faudrait savoir combien fréquentent les discothèques. Le questionnaire n'entraîne pas dans de tels détails. Si on disposait de ces informations, les pourcentages de lesbophilie dans certaines situations seraient certainement plus élevés.

Raisons	Nbre de femmes	Pourcentage	Pourcentage
		SUR L'ENSEMBLE DES 1793 RÉPONDANTES	SUR LES 813 RÉPONDANTES DE LA RUBRIQUE
Parce que vous étiez en couple (1)	595	33,18 %	73,19 %
Votre look	244	13,61 %	30,01 %
Votre comportement	169	9,43 %	20,79 %
Vos propos (2)	86	4,80 %	10,58 %
Autres	56	3,12 %	6,89 %

tableau 6 : Les raisons de lesbophilie dans la Vie quotidienne

- (1) Le couple évoqué dans cette sous-rubrique n'est pas nécessairement le couple (couramment évoqué tout au long de l'enquête) formé par la répondante au moment où elle a répondu au questionnaire. Il s'agit ici du couple au moment de l'agression lesbophile.
- (2) La raison « vos propos » est à interpréter comme le discours de la répondante qui l'identifie comme lesbienne aux yeux de l'agresseur (discours sur l'homosexualité ou évocation de l'homosexualité).

Manifestations	Nbre de femmes	Pourcentage	Pourcentage
		SUR L'ENSEMBLE DES 1793 RÉPONDANTES	SUR LES 813 RÉPONDANTES DE LA RUBRIQUE
Insultes	545	30,40 %	67,04 %
Menaces	153	8,53 %	18,82 %
Violences	92	5,13 %	11,32 %
Dégradation de biens	30	1,67 %	3,69 %
Viol	6	0,33 %	0,74 %

tableau 7 : Les manifestations de lesbophilie dans la Vie quotidienne

La lesbophobie est fortement présente dans le domaine de la vie quotidienne : 45% des lesbiennes interrogées en ont été victimes (813 femmes sur 1793). Parmi les femmes qui se déclarent victimes de lesbophobie en général, les trois quarts évoquent des faits lesbophobes dans la vie quotidienne.

Le contexte de la Vie quotidienne détaille les situations dans lesquelles la lesbophobie s'est manifestée, les raisons supposées l'avoir déclenchée et les manifestations subies.

Les agressions sont multiples. En moyenne, les femmes témoignant de lesbophobie dans la vie quotidienne cochent 1,9 situations, 1,4 raisons et 1,0 manifestation.

Dénombrements

La **rue** est la situation de lesbophobie la plus souvent citée. Elle est mentionnée par 77% des lesbiennes évoquant de la lesbophobie dans la vie quotidienne. Puis viennent en proportions comparables : les lieux publics (29%), les transports (27%) et les sorties de discothèque (27%).

La raison qui revient le plus souvent est le fait d'être en **couple**. Elle est citée par 73% des lesbiennes évoquant de la lesbophobie dans la vie quotidienne. Puis viennent le look (30%) et le comportement (21%).

Enfin la manifestation prédominante est l'**insulte**. 67% des lesbiennes évoquant de la lesbophobie dans la Vie quotidienne en témoignent. On retrouve ce constat dans l'enquête ENVEFF (références en annexe) qui montre que les violences envers les femmes se caractérisent surtout par de nombreuses agressions verbales, notamment dans l'espace public. C'est en effet une attitude basique, rapide, et elle accompagne d'une manière générale tout type d'agression. Celui qui insulte croit qu'il ne risque pas grand-chose. Puis viennent les menaces (citées par 19%) et les violences (11%). 6 lesbiennes ont été violées.

Corrélations

Les évocations des situations, raisons et manifestations de lesbophobie dans la Vie quotidienne sont liées les unes aux autres : le fait de cocher une case s'accompagne du fait d'en cocher certaines autres. En d'autres termes, il y a un lien entre les différentes réponses apportées dans la rubrique.

Les cas de lesbophobie évoqués ne sont pas expliqués de la même manière.

Par exemple, les raisons avancées ne sont pas les mêmes selon le degré de contact avec l'agresseur. Ainsi, la rue augmente le risque d'évoquer le couple comme raison, alors qu'elle diminue celui d'évoquer les propos. L'agresseur a en effet besoin, dans la rue, d'un élément permettant l'identification rapide de sa victime en tant que lesbienne.

A l'inverse, dans des situations impliquant des contacts plus prolongés avec l'agresseur, d'autres raisons sont plus souvent avancées. La situation la plus fortement associée aux propos comme aux comportements est ainsi l'école/université.

Le profil à risque de rencontrer de la lesbophobie dans la vie quotidienne

Les **moins de 25 ans** et les **Parisiennes** ont le plus de risque de mentionner de la lesbophobie dans la vie quotidienne.

La provenance des questionnaire intervient également : les femmes qui ont témoigné par un autre moyen que lors du salon Rainbow ou qu'Internet déclarent plus de lesbophobie dans ce contexte.

Quelles hypothèses sur l'âge et le lieu de résidence pourraient expliquer ce profil à risque ?

Même si l'âge des répondantes au moment de répondre au questionnaire n'est pas nécessairement celui au moment des agressions, nous pouvons avancer plusieurs hypothèses explicatives du rôle de l'âge :

Hypothèse 1 - Une évolution de la fréquence des sorties des femmes

De nos jours avec les évolutions sociétales, les jeunes femmes sortent plus souvent, de jour ou de nuit.

Hypothèse 2 - Une visibilité accrue des jeunes lesbiennes

On peut penser que du fait de l'évolution des mentalités et des lois, les jeunes vivent plus ouvertement que leurs aînées et se rendent plus visibles. Elles sont donc plus exposées. Par ailleurs les plus âgées, malgré les évolutions positives, continueraient par habitude à être moins visibles.

Hypothèse 3 - Une plus grande sensibilisation des jeunes

Suite aux débats de société comme lors de la loi sur le Pacs en 1999, les plus jeunes sont peut-être plus sensibilisées aux droits des homosexuel-le-s et plus attentives aux injustices lesbophobes.

Hypothèse 4 - Le rôle du temps sur les souvenirs

Les plus âgées ont pu être autant victimes quand elles étaient jeunes (1), mais avec le temps elles ont « oublié » ou relativisé les faits.

- (1) *Les jeunes femmes seraient de tout temps une cible privilégiée des agresseurs :*
- parce qu'elles paraissent plus « attirantes » aux agresseurs,
 - parce que les agressions physiques seraient plus souvent le fait de jeunes agresseurs, comme l'a constaté SOS homophobie sur sa ligne d'écoute. Un agresseur plutôt jeune se trouverait plus souvent en contact avec des jeunes d'où plus de jeunes lesbiennes agressées.

Par ailleurs, en ce qui concerne le lieu de résidence, il aurait été difficile de faire préciser et d'exploiter le lieu de chaque agression lesbophobe. Ainsi suite au fait que les Parisiennes sont plus victimes, on peut se demander s'il y a plus d'agressions à Paris ou si elles ont lieu ailleurs.

Certaines hypothèses pourraient expliquer que les femmes actuellement à Paris évoquent en fait des agressions vécues ailleurs :

Hypothèse 1 - Un déménagement de lesbiennes agressées vers la capitale

Les Parisiennes pourraient avoir été agressées alors qu'elles habitaient en régions. Elles évoqueraient alors plus de lesbophobie car, pour une partie d'entre elles, l'installation à Paris aurait représenté un moyen d'échapper aux réactions lesbophobes rencontrées ailleurs. Les lesbiennes n'ayant pas été confrontées à des agressions qui les auraient marquées auraient moins de raisons de venir vivre à Paris.

Hypothèse 2 - Des Parisiennes agressées hors de Paris

Les Parisiennes pourraient avoir rencontré de la lesbophobie hors de leur ville de résidence. Elles reproduiraient hors de Paris des comportements qui y seraient moins tolérés et s'exposeraient ainsi à des agressions lors de leurs déplacements. Ce risque pourrait être accru par le fait qu'on se sentirait plus libre, qu'on se censurerait moins, en dehors de son lieu de résidence.

Cela dit, nous pouvons aussi postuler que les problèmes du quotidien (tels que déclarés dans cette rubrique intitulée « Vie quotidienne ») correspondent bien au lieu de résidence actuel et émettre les hypothèses suivantes pour expliquer le plus grand risque de subir des actes lesbophobes dans la vie quotidienne à Paris :

Hypothèse 3 - Une visibilité plus grande des lesbiennes

On peut penser que les lesbiennes sont plus visibles à Paris qu'en régions. En effet, l'anonymat des grandes villes, et de Paris en particulier, favoriserait une plus grande liberté d'être (par opposition à des petites villes où les gens se connaissent plus).

D'autre part, à Paris, la pression sociale à la conformité serait moindre.

Enfin, Paris est souvent considérée comme une ville plus ouverte vis-à-vis des homosexuels. Elle comporte une communauté homosexuelle relativement importante dont les lesbiennes peuvent espérer solidarité et protection. On peut s'y sentir plus à l'abri.

Hypothèse 4 - Une identification de l'homosexualité plus évidente

La complicité entre deux femmes est à Paris peut-être plus souvent identifiée comme le révélateur de l'homosexualité, alors qu'elles seraient considérées comme amies en régions. Du fait notamment de la présence d'une communauté homosexuelle plus développée et visible, les Parisien-ne-s sont peut-être davantage conscients de l'existence de l'homosexualité féminine et seraient donc plus sensibles à tout signe pouvant la révéler.

La visibilité plus grande des lesbiennes parisiennes (hypothèse 3) et leur identification plus facile (hypothèse 4) pourraient être favorisées par le fait que **les lesbiennes** seraient **plus nombreuses** à Paris qu'en régions, en proportion (l'enquête sur le comportement sexuel des français référencée en annexe précise que les femmes ayant des rapports avec d'autres femmes sont plus nombreuses à Paris que dans les communes rurales).

Hypothèse 5 - Une occupation plus fréquente de l'espace public

Les Parisiennes utiliseraient plus souvent l'espace public, s'exposant du même coup plus fréquemment à une agression. L'enquête ENVEFF sur les violences faites aux femmes (voir références en annexe bibliographique) souligne que les Franciliennes n'ont pas la même utilisation de l'espace public : elles ont moins souvent recours à la voiture personnelle et sortent plus souvent seules la nuit.

Une autre hypothèse concerne les agresseurs :

Hypothèse 6 - Des agresseurs plus anonymes

La liberté d'être des lesbiennes va peut-être aussi de pair avec celle des agresseurs. Eux aussi peuvent profiter de l'anonymat des grandes villes.

Les profils à risque ont été affinés pour les situations, raisons et manifestations les plus fréquemment citées :

Le profil à risque de rencontrer de la lesbophilie dans les situations les plus fréquemment citées

Le profil sociodémographique à risque des lesbiennes rencontrant de la lesbophilie dans la rue est le même que dans les lieux publics ainsi que dans les transports : les jeunes de **moins de 25 ans**, les **Parisiennes** et les femmes **en couple**.

D'une manière générale, on retrouve que les lesbiennes ayant témoigné lors du salon Rainbow sont celles qui déclarent le moins de lesbophilie dans ces 3 situations.

Notons par rapport au profil à risque de rencontrer de la lesbophilie dans la Vie quotidienne en général, l'apparition d'un facteur de risque : celui d'être en couple.

De plus une association est mise en évidence entre le fait d'être en couple au moment du questionnaire et le fait d'être en couple au moment de l'agression. Nous proposons quelques hypothèses pour l'expliquer :

Hypothèse 1 - Il s'agit du même couple, notamment si l'agression est récente.

Hypothèse 2 - Les lesbiennes en couple au moment du questionnaire ont plus de propension à être en couple d'une manière générale.

Hypothèse 3 - Les lesbiennes en couple au moment du questionnaire penseraient plus spontanément au couple comme facteur d'agression.

Le profil à risque des lesbiennes rencontrant de la lesbophilie à la sortie de discothèque est : les jeunes de **moins de 25 ans**, les **Parisiennes** et les **professions autres** qu'employées, cadres et élèves/étudiantes. Rappelons que la **catégorie professionnelle « Autres »** regroupe les catégories les moins représentées dans notre questionnaire : artisanes, agricultrices, sans profession, à la recherche d'un emploi, retraitées et les professions libérales. C'est l'une des rares fois dans l'ensemble de l'enquête que la profession des répondantes fait partie du profil à risque.

Le profil à risque de lesbophilie due aux raisons les plus fréquemment citées

Parmi les lesbiennes rencontrant de la lesbophilie dans la vie quotidienne, ce sont les femmes de **moins de 34 ans** et celles **en couple** (au moment de répondre au questionnaire) qui expliquent le plus souvent leur agression par le fait d'être en couple (au moment de l'incident).

Pour les femmes confrontées à de la lesbophilie dans la vie quotidienne, on n'identifie pas de profil à risque d'expliquer l'agression par le look ou le comportement.

Le profil à risque d'être insultée ou menacée lors des épisodes lesbophobes de la vie quotidienne

Le profil à risque d'être insultée lors d'épisodes lesbophobes de la vie quotidienne est : les jeunes de **moins de 25 ans** et les **Parisiennes**. Les femmes ayant répondu par le Web sont également plus enclines à mentionner de la lesbophilie dans ce cas. On retrouve le même profil à risque que celui de la lesbophilie dans la Vie quotidienne en général, à part pour la provenance des questionnaires.

Le profil à risque de déclarer des menaces retient, comme celui des insultes, le lieu de résidence : les Parisiennes sont plus à risque. Contrairement aux insultes, l'âge ne joue pas. La provenance reste associée : les femmes ayant répondu par le web ont plus de risques de déclarer des menaces.

Les lesbiennes les plus à risque d'évoquer des insultes dans la vie quotidienne présentent des caractéristiques sociodémographiques analogues à celles les plus à risque d'évoquer de la lesbophobie, toutes manifestations, situations et raisons confondues, dans la vie quotidienne. Ceci s'explique par le caractère facile des insultes : l'insulte accompagnerait n'importe quelle situation lesbophobe, quelle qu'en soit la raison la déclenchant.

Rappelons que l'homophobie est une circonstance aggravante lorsqu'elle est reconnue comme mobile d'une agression verbale ou écrite (dans les cas d'insultes et de diffamations publiques), physique ou sexuelle.

Analyse de la lesbophilie dans le logement

« Il y a 3 ans je vivais en couple avec une femme. Ma propriétaire le savait, elle a réussi en deux ans à nous envoyer les flics en pleine nuit à plusieurs reprises, pour rien. A tuer mon chat de l'époque, en lui faisant manger une éponge séchée. A faire envoyer 2 fois notre voiture à la fourrière, car elle avait des relations avec la police locale. (...) Tout ceci recouvert d'une sauce d'injures discriminatoires bien crade, bien salace. (...) »

« Harcèlement moral et physique de mon propriétaire quand il a remarqué que j'étais lesbienne : il m'envoyait des photos pornos, suivies de menaces en lettre anonyme, entrant chez moi à n'importe quelle heure, me téléphonait 50 à 60 fois par jour pour m'insulter... cette histoire a duré 6 mois et s'est terminée au tribunal... »

Pour caractériser la lesbophilie dans la rubrique Logement, 4 manifestations et 6 acteurs potentiels étaient proposés. Les répondantes pouvaient cocher plusieurs cases.

Manifestations

- Refus de location
- Harcèlement
- Discrimination
- Diffamation

Acteurs

- Propriétaire
- Gérant
- Concierge/gardien
- Administration HLM
- Agence immobilière
- Syndicat de copropriété

Ce domaine inclut les instances administratives ou privées qui permettent de gérer/louer/acheter un lieu d'habitation. Les voisins sont traités dans le contexte Voisinage afin d'en étudier les formes spécifiques de lesbophilie.

7% des lesbiennes ayant répondu à l'enquête (121 femmes sur 1793) déclarent de la lesbophilie dans la rubrique Logement.

Logement	Nbre de femmes	Pourcentage	Pourcentage
		SUR L'ENSEMBLE DES 1793 RÉPONDANTES	SUR LES 121 RÉPONDANTES DE LA RUBRIQUE
Manifestations			
Refus de location	69	3,85 %	57,02 %
Discrimination	42	2,34 %	34,71 %
Diffamation	14	0,78 %	11,57 %
Harcèlement	13	0,73 %	10,74 %
Acteurs			
Propriétaire	56	3,12 %	46,28 %
Agence immobilière	32	1,78 %	26,45 %
Concierge/gardien	18	1,00 %	14,88 %
Gérant	10	0,56 %	8,26 %
Admin. HLM	8	0,45 %	6,61 %
Syndic. copropriété	6	0,33 %	4,96 %

tableau 8 : Les manifestations et acteurs de lesbophilie dans le Logement

7% des lesbiennes interrogées ont mentionné des épisodes lesbophobes dans le Logement, soit 121 répondantes sur les 1793. Ce chiffre est peut être sous-estimé car il ne porte pas uniquement sur les lesbiennes ayant effectivement eu à faire des démarches dans le cadre du logement.

Acteurs / manifestations

Les femmes évoquant de la lesbophobie dans la rubrique Logement mentionnent en moyenne 1 acteur et 1 manifestation.

L'accès au logement semble être le moment le plus délicat, celui où se manifeste la lesbophobie, puisque ce sont les **propriétaires** et le **refus de location** qui sont les acteurs et la manifestation les plus fréquemment cités. Les premiers sont évoqués par 46% des répondantes évoquant de la lesbophobie dans le Logement. Le second est cité par 57% d'entre elles.

Profil à risque

L'exposition à la lesbophobie dans l'accès au logement diffère selon l'âge, la profession, la situation personnelle (en couple ou pas), et le lieu de résidence.

Les **plus de 34 ans** apparaissent plus à risque que les 25-34 ans. On peut supposer qu'elles ont été plus souvent confrontées au problème de recherche de logement.

Deux catégories professionnelles sont particulièrement contrastées par rapport au risque de déclarer de la lesbophobie dans le logement : les élèves/étudiantes et les « Autres ». Rappelons que la **catégorie professionnelle « Autres »** regroupe les catégories les moins représentées dans notre questionnaire : artisanes, agricultrices, sans profession, à la recherche d'un emploi, retraitées et les professions libérales. Ce sont ces « autres » professions qui sont le plus à risque de déclarer de la lesbophobie dans le logement. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les propriétaires, syndicats et agences seraient moins regardants sur l'orientation sexuelle des locataires présentant de bonnes garanties financières (comme une cadre ou une employée) et les femmes de la catégorie « Autres » offriraient moins de garanties car certaines d'entre elles seraient plus en difficulté pour justifier d'un salaire régulier. Les élèves/étudiantes quant à elles peuvent être moins exposées du fait du rôle des parents dans la recherche du logement, de la possibilité de passer par des structures étudiantes ou de faire de la colocation.

Les lesbiennes en **couple** ont plus de risque d'évoquer de la lesbophobie dans ce contexte. Le couple rendrait en effet les lesbiennes plus aisément identifiables.

Les femmes vivant en Région parisienne ont moins de risque de témoigner de situations lesbophobes que les **Parisiennes**. Elles se cachent peut être davantage. Ou, étant moins nombreuses, leur identification en tant que lesbiennes serait moins immédiate pour des lesbophobes potentiels.

Enfin les lesbiennes ayant répondu par le web ont eu tendance à déclarer plus de lesbophobie dans ce contexte comme plus généralement tous contextes confondus. Se connecter sur notre site était une démarche volontaire de témoignage.

Le contexte du logement est moins cité que d'autres. Les relations avec les personnes ou organismes de gestion du logement sont en effet plus administratives (échanges de courrier), les contacts directs entre individus sont moins nombreux et la lesbophobie peut être plus facilement cachée derrière des prétextes administratifs.

Analyse de la lesbophobie dans les commerces et les services

« Cette expression au resto où l'on vous demande d'arrêter de vous tenir la main ! (...) »

« Achat de Lesbia dans les kiosques, dans rayons pornos et vendeurs agressifs. »

L'étude de la lesbophobie dans la rubrique Commerces / services est appréhendée à partir de 7 « acteurs » potentiels et 6 manifestations. Chacune de ces sous-rubriques comportait un champ d'expression libre « autres » permettant à la répondante de préciser des acteurs ou manifestations non prévus dans le questionnaire. Les répondantes pouvaient cocher plusieurs cases.

Acteurs / Lieux	Manifestations
<input type="checkbox"/> Commerces de proximité	<input type="checkbox"/> Accueil réticent
<input type="checkbox"/> Grande distribution	<input type="checkbox"/> Refus de services
<input type="checkbox"/> Établissements bancaires	<input type="checkbox"/> Discrimination
<input type="checkbox"/> Assurances/mutuelles	<input type="checkbox"/> Insultes
<input type="checkbox"/> Clubs de sport	<input type="checkbox"/> Violence
<input type="checkbox"/> Artisans	<input type="checkbox"/> Viol
<input type="checkbox"/> Taxi	<input type="checkbox"/> Autres : ...
<input type="checkbox"/> Autres : ...	

12% des lesbiennes ayant répondu à l'enquête (218 femmes sur 1793) ont déclaré de la lesbophobie dans la rubrique Commerces / services.

Acteurs	Nbre de femmes	Pourcentage	Pourcentage
		SUR L'ENSEMBLE DES 1793 RÉPONDANTES	SUR LES 218 RÉPONDANTES DE LA RUBRIQUE
Commerces de proximité	60	3,35 %	27,52 %
Etablissements bancaires	43	2,40 %	19,72 %
Taxi	41	2,29 %	18,81 %
Autre	35	1,95 %	16,06 %
Assurances/mutuelles	22	1,23 %	10,09 %
Clubs de sport	15	0,84 %	6,88 %
Grande distribution	14	0,78 %	6,42 %
Artisans	7	0,39 %	3,21 %

tableau 9 : Les acteurs de lesbophobie dans les Commerces / services

Manifestations	Nbre de femmes	Pourcentage	Pourcentage
		SUR L'ENSEMBLE DES 1793 RÉPONDANTES	SUR LES 218 RÉPONDANTES DE LA RUBRIQUE
Accueil réticent	139	7,75 %	63,76 %
Refus de services	50	2,79 %	22,94 %
Discrimination	43	2,40 %	19,72 %
Insultes	25	1,39 %	11,47 %
Autre	20	1,12 %	9,17 %
Violences	1	0,06 %	0,46 %
Viol	0	0,00 %	0,00 %

tableau 10 : Les manifestations de lesbophobie dans les Commerces / services

12% des lesbiennes interrogées ont mentionné des épisodes lesbophobes dans la rubrique Commerce et services, soit 218 répondantes sur les 1793. Ce chiffre est significativement plus élevé que dans les contextes Logement (7%) et Administration / services publics (6%). Nous pouvons en effet supposer que les relations avec les commerçants et clients sont plus fréquentes et nombreuses dans ce contexte, exposant ainsi une lesbienne à un plus grand risque de subir des épisodes lesbophobes. Parmi les femmes qui se déclarent victimes de lesbophobie en général, une sur cinq évoque des faits lesbophobes dans cette rubrique.

Acteurs

Parmi celles qui ont évoqué un épisode de lesbophobie dans les commerces et services, les acteurs les plus souvent cités sont les **commerces de proximité** (28%), les **établissements bancaires** (20%) et les **taxis** (19%).

Dans le champ d'expression libre « autres » acteurs, 6% de ces 218 femmes ont mentionné spontanément les hôtels. Nous ne proposons pas ce lieu dans notre questionnaire. Les réponses auraient sans doute été plus nombreuses si nous l'avions présenté en case à cocher.

Manifestations

Les manifestations les plus souvent évoquées sont l'**accueil réticent** (64% des femmes évoquant de la lesbophobie dans les commerces et services), le **refus de services** (23%) et les **discriminations** (20%). Ces comportements sont d'autant plus violents qu'ils se situent dans un contexte où aucune personne ne s'attend à être agressée puisque s'y présentant comme cliente. Les intérêts financiers de certains commerçants passent au second plan, après les convictions lesbophobes.

Les commerces et services, qui devraient créer du lien social, ne remplissent parfois pas leur fonction et favorisent la discrimination.

Rappelons que le code pénal (article 225-1) indique que « *constitue une discrimination toute distinction opérée entre personnes (...) à raison de leur sexe, de leurs mœurs, de leur orientation sexuelle* ». Les sanctions encourues peuvent atteindre 3 ans d'emprisonnement et 45000 euros d'amende.

Analyse de la lesbophilie dans l'administration et les services publics

« J'ai subi des violences physiques et morales lorsque j'étais au lycée l'an dernier.
Durant trois mois je n'ai fait que des allers-retours entre l'infirmier
et la hiérarchie scolaire pour toujours entendre le même chose :
" vous n'avez aucun témoin, on ne peut rien faire "... Comme quoi les bleus
et les dépressions ne suffisent pas encore. J'en ai arrêté mes études
tant la peur m'obsédait chaque jour. Et ce sera mon plus grand regret
dans ma vie de tous les jours ! »

« Un homme, dans un TER, a passé un trajet entier (environ 30 minutes...)
à nous insulter mon amie et moi, alors que nous n'avions eu aucun
comportement particulier (nous étions assises et discutions)
susceptible de provoquer une telle réaction. Le contrôleur
et les passagers présents, ayant assisté peu ou prou à la scène,
n'ont absolument pas réagi, ri parfois, ou continué
paisiblement leur activité (lecture, discussion). »

L'étude de la lesbophilie dans la rubrique Administration / services publics est appréhendée à partir de 7 acteurs dont une case « autres administrations » et 6 manifestations auxquelles s'ajoute un champ d'expression libre « autres ». Les répondantes pouvaient cocher plusieurs cases.

Acteurs

- Sécurité sociale
- Trésor public
- La Poste
- Enseignement
- Transports urbains
- SNCF
- Autres administrations

Manifestations

- Refus de services
- Discrimination
- Insultes
- Violence
- Viol
- Autres : ...

6% des lesbiennes ayant répondu à l'enquête (107 femmes sur 1793) ont déclaré de la lesbophilie dans la rubrique Administration / services publics.

Acteurs	Nbre de femmes	Pourcentage	
		SUR L'ENSEMBLE DES 1793 RÉPONDANTES	SUR LES 107 RÉPONDANTES DE LA RUBRIQUE
Autres administrations	40	2,23 %	37,38 %
Enseignement	23	1,28 %	21,50 %
Transports urbains	16	0,89 %	14,95 %
Sécurité sociale	14	0,78 %	13,08 %
SNCF	14	0,78 %	13,08 %
Trésor public	8	0,45 %	7,48 %
La Poste	7	0,39 %	6,54 %

tableau 11 : Les acteurs de lesbophobie dans l'Administration / services publics

Manifestations	Nbre de femmes	Pourcentage	
		SUR L'ENSEMBLE DES 1793 RÉPONDANTES	SUR LES 107 RÉPONDANTES DE LA RUBRIQUE
Discrimination	51	2,84 %	47,66 %
Refus de services	40	2,23 %	37,38 %
Violences	18	1,00 %	16,82 %
Autres	17	0,95 %	15,89 %
Insultes	1	0,06 %	0,93 %
Viol	0	0,00 %	0,00 %

tableau 12 : Les manifestations de lesbophobie dans l'Administration / services publics

6% des lesbiennes interrogées ont mentionné des épisodes lesbophobes dans l'administration et les services publics (soit 107 femmes sur les 1793).

Les contacts plus administratifs, formels, ponctuels et indirects par téléphone ou courrier peuvent expliquer que ce contexte soit moins cité que d'autres. Ce type de relation ne permet pas d'identifier l'orientation sexuelle des usagers sauf cas particulier où le sujet porte sur le couple et la parentalité. Le fonctionnement de l'administration et des services publics, plutôt fondé sur le suivi de procédures, laisserait moins de prise à l'expression des préjugés personnels des agents, à la différence de relations moins formalisées, comme dans le domaine du logement par exemple.

Acteurs

Concernant les « acteurs », les **autres administrations** sont les plus mentionnées avec 37% des lesbiennes évoquant de la lesbophobie dans ce contexte. Le questionnaire ne demandait pas à la répondante de préciser les administrations dans lesquelles elle a subi de la lesbophobie.

L'**enseignement** et les **transports urbains** viennent ensuite avec respectivement 21% et 15% des femmes concernées. Ces deux domaines sont plus favorables aux contacts directs que les autres. Il semblerait donc que moins il y a de relations interpersonnelles moins la lesbophobie a de place pour s'exprimer.

Manifestations

Les manifestations de lesbophobie les plus évoquées sont la **discrimination** (citée par 48% des femmes évoquant de la lesbophobie dans l'administration et les services publics), le **refus de service** (37%) et les **violences** (17%). Dans cette rubrique l'insulte n'est pas la plus citée des manifestations comme elle peut l'être dans d'autres contextes, il s'agit davantage d'une **lesbophobie « cachée »**.

L'agent d'un service de l'Etat peut en effet masquer une opinion personnelle derrière des décisions administratives. Pour certaines manifestations, il n'est pas aisé d'identifier ce qui est du ressort de l'Institution elle-même de ce qui émane des agents.

La lesbophobie « personnelle » des agents de l'administration et des services publics est inacceptable de la part de personnes chargées de fournir un service égal à tous.

La lesbophobie « institutionnelle » de l'administration et des services publics apparaît quant à elle d'autant plus choquante qu'elle émane d'institutions républicaines qui ne considèrent pas les lesbiennes comme les autres citoyennes (reconnaissance du couple, des enfants, de la famille).

Analyse de la lesbophobie dans le travail

« De ne pas avoir été nommée à un poste important, parce qu'au dernier moment, la nomination était " dans les tuyaux ", le " chef " a dit : " pas cette lesbienne ". »

« Que l'on me retire l'enseignement de mes cours de tennis qui visaient à encadrer des mineurs. »

« (...) Ce qui est le plus difficile aujourd'hui ? Devoir simuler une vie hétérosexuelle sur mon lieu de travail car il est inconcevable pour moi d'en parler à mes collègues de travail avec qui j'ai d'excellents rapports : ils seraient capables de ne plus voir mes compétences mais mon orientation sexuelle avant tout... »

Pour étudier les situations de lesbophobie au travail, 9 « acteurs » potentiels ont été proposés ainsi que 21 « manifestations ».

Parmi les « acteurs », deux étaient spécifiquement adaptés à l'enseignement.

Pour l'analyse, nous avons regroupé dans la catégorie « manifestations » :

- les 17 présentées dans la sous-rubrique de même nom,
- ainsi que l'item « on cherche à vous faire démissionner »,
- et les 3 items relatifs au non respect des droits acquis par le Pacs (y compris le champ libre « autres »).

5 items concernent la perception de l'homosexualité de la répondante au travail. Les 4 premiers visent à savoir si elle est connue, soupçonnée, « outée », ou bien encore si on cherche à faire « avouer » l'homosexualité. Le dernier permet de connaître si « les discriminations que vous subissez sont consécutives à votre coming-out ».

Acteurs

- Collègues
- Supérieurs hiérarchiques
- Personnel
que vous encadrez
- Direction
- Responsables syndicaux
- Clients/usagers
- Médecine du travail
- si vous êtes enseignante :
 - Élèves
 - Parents d'élèves

Votre homosexualité est :

- Connue
- Soupçonnée
- Vous avez été « outée »
- On cherche à vous
faire avouer votre
homosexualité
- Les discriminations
que vous subissez
sont consécutives
à votre coming-out

Manifestations

1. Moqueries
2. Insultes
3. Brimades
4. Rumeurs
5. Harcèlement
6. Diffamation
7. Mise à l'écart
8. Refus de promotion
9. Refus de mutation
10. Mutation forcée
11. Non renouvellement de contrat
12. Licenciement
13. Discrimination à l'embauche
14. Rétrogradation
15. Mise au placard
16. Violences physiques
17. Viol
18. On cherche à vous faire démissionner

Les droits acquis par le Pacs ne sont pas appliqués :

19. Rapprochement des conjoints
20. Avantages sociaux (CE, mutuelle...)
21. Autres :...

N.B. 1 : - « outter » : rendre publique l'homosexualité d'une personne en général contre sa volonté.
- faire un coming-out : se déclarer comme homosexuel-le à son entourage.

N.B. 2 : Pour l'étude, nous prenons en compte l'ensemble des répondantes puisque nous n'avons pas la possibilité d'identifier celles qui n'ont jamais occupé d'emploi et qui ne sont donc pas concernées par cette rubrique. Par exemple, certaines étudiantes n'ont probablement jamais travaillé. Ainsi la lesbophobie dans le travail est sans doute sous-estimée dans notre enquête.

Par ailleurs les lesbiennes ne travaillant pas au moment de remplir le questionnaire (chômeuses, retraitées) sont prises en compte, car elles ont exercé un emploi dans le passé. L'enquête s'intéresse à l'ensemble des événements lesbophobes dans l'histoire des répondantes.

24% des lesbiennes ayant répondu à l'enquête déclarent de la lesbophobie dans la rubrique Travail (soit 436 femmes sur l'ensemble des 1793 répondantes).

Sont considérées comme victimes de lesbophobie au travail, les femmes ayant précisé au moins un acteur ou une manifestation dans la rubrique. Les items plus généraux sur la perception de l'homosexualité au travail n'entrent pas dans ce décompte.

Acteurs	Nbre de femmes	Pourcentage	
		SUR L'ENSEMBLE DES 1793 RÉPONDANTES	SUR LES 436 RÉPONDANTES DE LA RUBRIQUE
Collègues	270	15,06 %	61,93 %
Supérieurs hiérarchiques	122	6,80 %	27,98 %
Direction	43	2,40 %	9,86 %
Personnel encadré	35	1,95 %	8,03 %
Clients/usagers	20	1,12 %	4,59 %
Elèves	20	1,12 %	4,59 %
Médecine du travail	8	0,45 %	1,83 %
Responsables syndicaux	7	0,39 %	1,61 %
Parents d'élèves	7	0,39 %	1,61 %

tableau 13 : Les acteurs de lesbophobie au travail

Manifestations	Nbre de femmes	Pourcentage	
		SUR L'ENSEMBLE DES 1793 RÉPONDANTES	SUR LES 436 RÉPONDANTES DE LA RUBRIQUE
Rumeurs	242	13,50 %	55,50 %
Moqueries	236	13,16 %	54,13 %
Mise à l'écart	109	6,08 %	25,00 %
Insultes	101	5,63 %	23,17 %
Diffamation	83	4,63 %	19,04 %
Brimades	62	3,46 %	14,22 %
Harcèlement	59	3,29 %	13,53 %
Refus de promotion	47	2,62 %	10,78 %
Mise au placard	36	2,01 %	8,26 %
Vous faire démissionner	29	1,62 %	6,65 %
Avantages sociaux	29	1,62 %	6,65 %
Licenciement	28	1,56 %	6,42 %
Contrat non renouvelé	22	1,23 %	5,05 %
Discrimination embauche	20	1,12 %	4,59 %
Rapprochement conjoints	18	1,00 %	4,13 %
Autres situations	16	0,89 %	3,67 %
Mutation forcée	11	0,61 %	2,52 %
Refus de mutation	8	0,45 %	1,83 %
Rétrogradation	7	0,39 %	1,61 %
Viol	4	0,22 %	0,92 %
Violences physiques	2	0,11 %	0,46 %

tableau 14 : Les manifestations de lesbophobie au travail

N.B. : Les manifestations spécifiques au milieu du travail ont été grisées.

Celles liées au droit du Pacs sont en caractères gras.

Autres situations recouvrent les réponses apportées au champ « autres » situé dans la partie relative au Pacs. Ce champ a été utilisé de façon plus large, il n'est donc ni grisé, ni en gras.

Votre homosexualité est :	Nbre de femmes	Nbre de femmes
	SUR L'ENSEMBLE DES 1793 RÉPONDANTES	SUR LES 436 RÉPONDANTES DE LA RUBRIQUE
Connue	426	226
Soupçonnée	346	205
On veut vous faire « avouer »	92	71
Discriminations consécutives au coming-out (1)	35	30
Vous avez été « outée »	33	31

tableau 15 : La perception de l'homosexualité au travail

(1) Libellé exact du questionnaire : « les discriminations que vous subissez sont consécutives à votre coming-out »

N.B. : Pour nos analyses, nous avons procédé au recodage de ces chiffres bruts de la façon suivante :

- L'homosexualité est : - inconnue si aucune des deux cases « soupçonnée » ou « connue » n'est cochée,
- soupçonnée si la case « soupçonnée » est cochée, quelle que soit la réponse à la case « connue »,
- connue lorsque seule la case « connue » est cochée.

24% des répondantes (436 femmes sur l'ensemble des 1793) évoquent de la lesbophobie au travail. Ce pourcentage, s'il était rapporté aux seules femmes ayant travaillé et non à l'ensemble des répondantes, serait supérieur (par exemple certaines élèves étudiantes n'ont probablement jamais occupé d'emploi). 4 femmes sur 10 se déclarant victimes de lesbophobie en général témoignent de lesbophobie dans le cadre professionnel.

Lorsque la lesbophobie dans le travail est évoquée, c'est souvent à l'occasion de plus d'une situation. Le nombre moyen de cases cochées est de 4, dont 1 acteur et 3 manifestations en moyenne. Il est rare que les répondantes aient coché l'un sans l'autre. Le milieu du travail est un lieu favorable aux manifestations de lesbophobie. Le fait d'être au contact, parfois toute la journée, multiplie les occasions de manifestations lesbophobes qui peuvent rapidement devenir très pesantes.

Les acteurs

Les acteurs les plus souvent cités sont **les collègues**, à hauteur de 62% des femmes déclarant de la lesbophobie dans le domaine professionnel. Les supérieurs hiérarchiques sont cités deux fois moins souvent, par 28% des répondantes à la rubrique.

Parmi l'ensemble des acteurs de lesbophobie, par ordre de mise en cause décroissante, on trouve :

- les **collègues** : ils sont les plus souvent cités (62%), peut-être parce qu'il y a une plus grande proximité entre collègues, et donc une plus grande connaissance ou intuition de la vie privée.
- les **responsables** (les supérieurs hiérarchiques cités par 28% et la direction par 10% des femmes évoquant de la lesbophobie dans la rubrique) : les encadrants sont plus souvent cités que les encadrés. D'une part, il est plus fréquent d'avoir des supérieurs que d'encadrer du personnel. D'autre part, le personnel encadrant peut plus facilement user et abuser du pouvoir que lui confère sa position. Les femmes seront d'autant plus souvent exposées à des supérieurs abusifs que les hommes du fait qu'elles occupent moins souvent des postes à responsabilité (seuls 30% des cadres sont des femmes). Par ailleurs une manifestation de lesbophobie provenant de la hiérarchie peut être perçue de façon plus traumatisante, et avoir plus de conséquences pour la victime, qu'une manifestation provenant d'un subordonné.
- le personnel encadré (8%)
- les personnes extérieures à l'entreprise (clients/usagers) (5%)
- la **médecine du travail** et les **responsables syndicaux** : ils sont mentionnés dans 15 cas. Certaines lesbiennes ont ainsi été victimes de lesbophobie de la part de professionnels dont la première mission est l'aide et le soutien.

Les femmes dans l'enseignement évoquent plus de lesbophobie de la part des élèves que des parents d'élèves, sans doute parce qu'elles les côtoient plus fréquemment.

Les manifestations

Parmi les manifestations, on distingue deux formes : celles rencontrées dans tous les contextes et celles qui se révèlent spécifiques au milieu du travail.

Les manifestations les plus souvent rencontrées sont **les rumeurs** et **les moqueries** citées respectivement par 56% et 54% des victimes de lesbophobie au travail. La rumeur est une manifestation dont il est particulièrement difficile de se protéger, l'acteur étant difficilement identifiable.

Les violences physiques peuvent aller jusqu'au crime : 4 femmes font mention d'un viol au travail.

L'insulte, citée par 23% des femmes évoquant de la lesbophobie dans le Travail, est beaucoup plus présente dans les contextes de la Vie Quotidienne et du Voisinage (67% des femmes évoquant de la lesbophobie dans la Vie Quotidienne et 69% des femmes évoquant de la lesbophobie dans le Voisinage mentionnent les insultes).

Les comportements dans un cadre professionnel ne s'expriment donc pas de la même manière. Ils apparaissent en général moins directs, plus larvés, voire cachés.

Les manifestations spécifiques au milieu du travail sont également citées : le **refus de promotion** (11% des femmes évoquant un vécu lesbophobe dans le milieu professionnel) et la **mise au placard** (8%) sont les deux plus fréquemment évoquées.

Les discriminations vont jusqu'à la rupture du contrat de travail par pression à la démission (7%), licenciement (6%) ou contrat non renouvelé (5%). Elles concernent également l'embauche (5%) et les évolutions de carrière : les mutations forcées (3%), le refus de mutation (2%) et la rétrogradation (2%). Ainsi **toutes les étapes de la vie professionnelle sont concernées**.

Enfin, les droits du Pacte relatifs au monde du travail ne sont pas toujours appliqués, en particulier en ce qui concerne le rapprochement des conjoints (4%) ou les avantages sociaux (7%) liés au Comité d'Entreprise ou à la mutuelle, par exemple.

La lesbophobie au travail ne se réduit pas aux discriminations spécifiques au milieu professionnel. En effet, plus des trois quarts des manifestations mentionnées concernent la lesbophobie « ordinaire ».

Profil à risque

Le risque de rencontrer de la lesbophobie au travail dépend de l'âge et de la profession.

Les étudiantes ont l'occupation la moins à risque, sans doute parce qu'elles n'ont en général pas encore exercé de profession.

Les **employées** ont plus de risque que les cadres d'évoquer de la lesbophobie au travail (et les cadres, un peu plus que les « autres »). Plusieurs hypothèses peuvent être avancées :

- Les cadres, de par leur position hiérarchique plus élevée, seraient moins agressées, l'entourage professionnel osant moins le faire. Cela rejoint le fait que le personnel encadré est moins souvent cité comme acteur lesbophobe que le personnel encadrant.
- Les cadres se défendraient mieux. De par leur formation, leur connaissance des recours possibles, leur plus grande mobilité professionnelle, elles seraient plus à même de réagir à toute agression et ceci aurait tendance à tenir à distance les éventuels agresseurs lesbophobes.

- Le recrutement des cadres s'appuie sur des critères de représentation plus normés, réduisant ainsi les signes extérieurs qui permettraient de distinguer l'orientation sexuelle, si tant est qu'ils existent.
- Les cadres seraient moins réceptives aux agressions lesbophobes car elles se sentiraient moins menacées de par leur statut. Elles y feraient moins attention.

Malgré des proportions différentes d'évocation de lesbophobie au travail, toutes les catégories professionnelles sont concernées.

Les femmes de **plus de 34 ans** ont plus de risque que celles ayant entre 25 et 34 ans de déclarer de la lesbophobie dans le travail.

Certes plus les lesbiennes sont âgées, plus elles ont d'années de travail derrière elles, et plus elles ont été exposées au risque d'être victimes de lesbophobie dans leur travail. Mais aussi, une femme ayant la trentaine, sans enfant et considérée comme célibataire, est plus facilement identifiable comme lesbienne qu'une femme plus jeune dans la même situation. Ce facteur exposerait plus les femmes que les hommes. C'est la non-conformité aux rôles traditionnellement attribués à la femme (mère et épouse) qui éveillerait des soupçons sur son orientation sexuelle.

La provenance du questionnaire est également liée au fait de déclarer de la lesbophobie dans le milieu professionnel : on retrouve le fait que les femmes ayant répondu par le web témoignent plus de lesbophobie. Elles seraient plus dans une démarche volontaire de témoignage.

Perception de l'homosexualité au travail

L'orientation sexuelle des lesbiennes peut être plus ou moins connue sur leur lieu de travail.

Parmi les femmes ayant évoqué de la lesbophobie au travail (à travers des acteurs ou des manifestations) :

- 47% précisent que leur homosexualité est soupçonnée dans leur milieu professionnel et 38% qu'elle y est connue,
- 16% précisent qu'on cherche à leur faire « avouer » qu'elles sont lesbiennes,
- 7% subissent des discriminations suite à leur coming-out,
- et 7% témoignent « d'outing ».

Homosexualité connue ou soupçonnée ?

Plusieurs facteurs permettent de différencier les femmes évoquant de la lesbophobie au travail dont l'homosexualité est connue de celles dont l'homosexualité est soupçonnée :

Caractéristiques des répondantes dont l'homosexualité est connue ou soupçonnée au travail

- En cas de lesbophobie au travail, les femmes **de 25 à 34 ans** ont plus de risque que celles de moins de 25 ans de voir leur homosexualité **soupçonnée** (plutôt que connue).

Nous pouvons proposer l'hypothèse suivante pour expliquer ces résultats : une femme sans enfant et considérée comme célibataire éveillera plus de soupçons dans son milieu professionnel si elle a entre 25 et 34 ans plutôt que moins de 25 ans, les femmes de cet âge parlant en général de mariage et d'enfants. En conséquence, il suffit pour une femme de cette classe d'âge que son homosexualité soit soupçonnée pour qu'elle soit confrontée à de la lesbophobie. En revanche, une lesbienne de moins de 25 ans devra voir son homosexualité connue au travail pour être plus exposée à des attaques lesbophobes.

Manifestations de lesbophobie pour les femmes dont l'homosexualité est connue ou soupçonnée au travail

Parmi les femmes évoquant de la lesbophobie au travail :

- Les femmes confrontées à des **moqueries** ou à des **rumeurs** ont plus de risques de voir leur homosexualité **soupçonnée**.
- Les femmes **insultées** ont plus de risques de voir leur homosexualité **connue**.

Quand quelqu'un insulte, c'est qu'il connaît l'homosexualité de l'autre. Alors que s'il n'a que des soupçons, ce seront plutôt des rumeurs et les rumeurs seront associées aux moqueries.

Circonstances du coming-out

Parmi les femmes évoquant de la lesbophobie au travail, en toute logique :

- Pour les femmes qui évoquent des discriminations suite au coming-out, leur homosexualité a plus de risques d'être connue.
- Pour les femmes qui ont subi des pressions à « l'aveu », leur homosexualité a plus de risques d'être soupçonnée.

Les enjeux de connaissance de l'homosexualité et de frontière entre vie privée et vie professionnelle sont particulièrement sensibles : outing, coming-out, suspicion, pression... dans le contexte du travail censé être protecteur par les lois qui l'encadrent.

Rappelons que la loi (article L122-45 du Code du Travail) interdit toute discrimination liée à l'orientation sexuelle dans tous les aspects de la vie professionnelle (embauche, rémunération, évolution de carrière...), ainsi que le harcèlement moral (article L122-49). De plus, l'employeur a l'obligation d'assurer la sécurité physique et mentale de ses salariés (article L230-2). Un employeur, qui ayant connaissance de discriminations ou violences ne ferait rien ou couvrirait leurs auteurs, pourrait voir sa responsabilité engagée.

Analyse de la lesbophilie dans le domaine de la médecine / santé

« L'incident de l'hôpital : j'étais désespérée, et personne ne m'a soutenue, ils ne comprenaient pas que je sois aussi inquiète, alors " que je ne faisais pas partie de la famille ". Avec le Pacs, je fais " partie de la famille " et ça m'aide à plus m'affirmer : maintenant, si je rencontre de l'homophilie, je sais que je suis dans mon droit, et qu'eux sont en tort. »

« (...) Quand le jour de l'accouchement de mon amie, la sage femme a dit à mon fils : " voici tes deux mamans " et qu'une infirmière m'a dit de sortir des blocs parce que je n'avais rien à faire là. »

« Le fait de devoir parcourir 1500 km à 4 reprises pour avoir un bébé avec mon amie, grâce aux IAD en Belgique. Alors qu'en France un couple en difficulté de procréer a le droit à 6 essais remboursés par la sécurité sociale ! Nous travaillons toutes deux, nous cotisons... pour rien !!! Pour les autres. Même si ce n'était pas remboursé le fait qu'on puisse le faire à côté de chez nous serait déjà un grand pas ! »

7 « acteurs » et un champ ouvert « manifestations » ont été retenus dans le questionnaire pour appréhender la lesbophilie dans le domaine de la médecine et de la santé. Les lesbiennes pouvaient cocher plusieurs cases parmi les acteurs et préciser les manifestations vécues.

Acteurs / Lieux

- Structure hospitalière
- Médecin de famille
- Gynécologue
- Psychologue/psychiatre
- Don du sang
- Autres professionnels de la santé
- Médecine scolaire

Manifestations : ...

10% des répondantes (179 femmes sur les 1793) ont évoqué de la lesbophilie dans la rubrique Médecine / santé.

Acteurs	Nbre de femmes	Pourcentage	Pourcentage
		SUR L'ENSEMBLE DES 1793 RÉPONDANTES	SUR LES 179 RÉPONDANTES DE LA RUBRIQUE
Gynécologue	79	4,41 %	44,13 %
Don du sang	54	3,01 %	30,17 %
Psychologue/psychiatre	40	2,23 %	22,35 %
Médecin de famille	29	1,62 %	16,20 %
Structure hospitalière	28	1,56 %	15,64 %
Autres	16	0,89 %	8,94 %
Médecine scolaire	8	0,45 %	4,47 %

tableau 16 : Les acteurs de lesbophobie dans la rubrique Médecine / santé

N.B. : Notons que le psychanalyste n'était pas proposé. Certaines lesbiennes ont dû cocher « Psychologue/psychiatre » ou encore « Autres professionnels de la santé », ou ne rien cocher du tout.

108 lesbiennes ont renseigné le champ ouvert « manifestations ».

10% des lesbiennes interrogées ont mentionné des situations lesbophobes dans la rubrique Médecine / santé, soit 179 répondantes sur les 1793.

Ce chiffre est plus faible que pour d'autres contextes, nous pouvons soit considérer le personnel médical comme moins lesbophobe, soit penser que les contacts avec le milieu médical sont moins fréquents qu'avec d'autres (famille, travail), et par conséquent que les occasions d'être confrontée à de la lesbophobie y sont moins nombreuses.

Parmi les acteurs proposés dans le questionnaire, le plus fréquemment incriminé est le **gynécologue**, cité par 44% des femmes évoquant de la lesbophobie dans le milieu médical. L'orientation sexuelle d'une femme est certainement plus particulièrement évoquée avec ce professionnel de santé qu'avec d'autres.

Le **don du sang** arrive en seconde position avec 30% des lesbiennes évoquant de la lesbophobie dans ce domaine.

Les **psychologues et psychiatres** suivent avec 22% des femmes concernées.

60% des femmes évoquant de la lesbophobie dans ce contexte précisent leur vécu dans le champ ouvert « manifestations ». C'est un taux de réponse assez élevé pour une question ouverte, qui pourrait indiquer le caractère marquant des discriminations dans ce domaine.

Leurs témoignages montrent la diversité des situations lesbophobes dans le milieu médical : une **lesbophobie institutionnelle** (refus de don du sang, non reconnaissance de la conjointe lors de consultation ou d'hospitalisation, interdiction de procréation médicalement assistée), une **lesbophobie « historique »** (lourd passif des psys en matière d'homophobie), une lesbophobie résultant d'une **absence de sensibilisation** à ces questions lors des études médicales (méconnaissance), une lesbophobie propre à certains professionnels de santé qui seraient gênés, négligents voire abusifs et bien entendu, toutes les formes de lesbophobie qui ne sont pas spécifiques au milieu médical.

Cela nous permet d'identifier les axes pour mieux combattre la lesbophobie dans le domaine médical : formation des médecins aux problématiques médicales propres aux lesbiennes, sensibilisation plus générale des individus en matière d'homophobie.

En ce qui concerne le don du sang, une circulaire du 20 juin 1983 émise par la Direction Générale de la Santé exclut de manière définitive les homosexuels masculins du don du sang. Cette exclusion touche aussi parfois les lesbiennes du seul fait de leur orientation sexuelle. Sur le plan de la sexualité, on pourrait s'attendre à ce que ce soit les pratiques à risque qui constituent un motif d'exclusion et non l'orientation sexuelle elle-même. Mme la Ministre de la santé a indiqué le 26 novembre 2007 la levée de l'interdiction pour les gays de donner leur sang, SOS homophobie sera attentive à sa réalisation concrète.

D'une manière générale, il est important de noter que l'on consulte un médecin à des moments où l'on est particulièrement vulnérable, ce qui rend toute agression lesbophobe encore moins excusable. Il est en particulier inquiétant de constater la remise en cause par des psys de ses sentiments et de sa sexualité dans des moments de fragilité nécessitant compréhension, soutien et aide.

Pour finir rappelons que l'article 7 du code de déontologie médicale précise : « Le médecin doit écouter, examiner, conseiller ou soigner avec la même conscience toutes les personnes quels que soient leur origine, leurs moeurs et leur situation de famille, leur appartenance ou leur non-appartenance à une ethnie, une nation ou une religion déterminée, leur handicap ou leur état de santé, leur réputation ou les sentiments qu'il peut éprouver à leur égard. Il doit leur apporter son concours en toutes circonstances. Il ne doit jamais se départir d'une attitude correcte et attentive envers la personne examinée. »

Analyse de la lesbophobie dans le domaine de la justice

« La perte de la garde de ma fille... après enquête sociale, visite de police, de psy, d'assistantes sociales... ils en ont conclu : " mère aux qualités éducatives indéniables, ... sans aucun reproche... ". Hébergement principal confié au père ! Mais jamais ils n'ont fait état par écrit de leur réelle motivation : mon homosexualité. »

« La signature du Pacs : d'abord freinée par tous les moyens (dossier perdu, accueil froid, Mr et Mme systématiquement) par l'administration du tribunal de grande instance puis signé et expédié très tôt le matin en semaine dans une arrière salle sans autre signe de sympathie qu'une lointaine poignée de main. Sentiment de culpabilité pour une faute non faite, de n'être rien de plus que des emmerdeuses qui veulent imiter les hétéros mais médiocrement... Un moment qui aurait dû être beau et plein d'émotion a été pire que faire la queue aux Assedic. Heureusement, nous avons beaucoup d'humour... »

Pour appréhender la lesbophobie dans le domaine de la justice, 4 situations ont été retenues dans le questionnaire. Les répondantes pouvaient cocher plusieurs cases.

Dans quel cadre ?

- Formalités du Pacs
- Divorce
- Garde des enfants
- Discrimination envers les étrangères

2% des répondantes évoquent au moins une situation lesbophobe dans le domaine de la justice (38 femmes sur les 1793 répondantes).

Situations	Nbre de femmes	Pourcentage	Pourcentage
		SUR L'ENSEMBLE DES 1793 RÉPONDANTES	SUR LES 38 RÉPONDANTES DE LA RUBRIQUE
Formalités du Pacs	15	0,84 %	39,47 %
Garde des enfants	14	0,78 %	36,84 %
Divorce	8	0,45 %	21,05 %
Discrimination envers les étrangères	8	0,45 %	21,05 %

tableau 17 : Les situations de lesbophobie dans le domaine de la Justice

2% des répondantes ont été confrontées à des épisodes lesbophobes dans le domaine de la justice (38 femmes sur l'ensemble des 1793 répondantes). Au vu du questionnaire, nous n'avons pas la possibilité de rapporter ce chiffre aux seules femmes qui ont eu à faire des démarches auprès de la justice. Les pourcentages sont donc certainement sous estimés.

4 situations potentielles de lesbophobie étaient proposées.

Pour les 38 femmes confrontées à de la lesbophobie dans les institutions judiciaires, les discriminations liées au **Pacs** et à la **garde des enfants** arrivent en tête avec respectivement 39% et 37% de femmes

concernées. Suivent les problèmes liés au divorce et les discriminations envers les étrangères avec chacun 21% des femmes concernées.

Parmi les lesbiennes se déclarant pacsées, 6% (6 femmes sur 94) mentionnent des problèmes lors des formalités liées au Pacs.

Concernant la garde des enfants, les problèmes peuvent survenir pour les enfants issus d'un mariage hétérosexuel, mais également pour ceux issus d'une relation hétérosexuelle sans qu'il n'y ait eu de mariage, ou encore pour ceux issus d'une relation homosexuelle.

Parmi les lesbiennes se déclarant divorcées, 7% (3 femmes sur 44) mentionnent de la lesbophobie dans le cadre du divorce.

Les formes que revêt la lesbophobie dans le contexte de la Justice peuvent être dissimulées sous des prétextes procéduriers et administratifs. La lesbophobie est alors plus difficile à identifier en tant que telle. Il n'en reste pas moins que les témoignages reçus ici sont inquiétants car provenant d'individus travaillant dans une institution garante des lois.

Analyse de la lesbophobie dans le domaine de la police / gendarmerie

« Dans le cadre de mon travail, je suis fonctionnaire, sur désignation de mes supérieurs hiérarchiques, j'ai été interrogée par la police de (...) environ 2 heures, au sujet d'un détournement de fonds. L'interrogatoire n'a tourné qu'autour de ma vie privée, je vivais en couple. La police savait que je n'étais pas impliquée !!! Sur 350 personnes, j'ai été la seule interrogée, en fait insultée. Type de questions : êtes-vous vaginale ou clitoridienne ? Etc. Les coupables, extérieurs à l'administration, ont été identifiés. J'ai demandé des excuses publiques, je les attends toujours, des années après ! Pendant mon interrogatoire, mon amie, qui m'attendait a elle aussi eu droit à des moqueries ! (...) »

Pour appréhender la lesbophobie dans le domaine de la police et de la gendarmerie, 3 manifestations étaient proposées dans le questionnaire. A celles-ci s'ajoutait une case « autres » permettant de préciser d'autres manifestations rencontrées. Les répondantes pouvaient cocher plusieurs cases.

Manifestations

- Refus d'enregistrer une plainte
- Insultes
- Violences
- Autres : ...

3% des répondantes (49 femmes sur l'ensemble des 1793) évoquent au moins une situation lesbophobe liée à la police ou la gendarmerie.

Manifestations	Nbre de femmes	Pourcentage	
		SUR L'ENSEMBLE DES 1793 RÉPONDANTES	SUR LES 49 RÉPONDANTES DE LA RUBRIQUE
Refus d'enregistrer plainte	27	1,51 %	55,10 %
Autre	19	1,06 %	38,78 %
Insultes	13	0,73 %	26,53 %
Violences	4	0,22 %	8,16 %

tableau 18 : Les manifestations de lesbophobie dans la police / gendarmerie

3% des répondantes (49 femmes sur l'ensemble des 1793) évoquent au moins une situation lesbophobe de la part de la police ou de la gendarmerie. Le questionnaire ne nous permet pas de ramener ces chiffres aux seules lesbiennes qui ont été en contact avec la police ou à la gendarmerie.

Le **refus d'enregistrer une plainte** est cité par 27 lesbiennes soit plus de la moitié de celles évoquant de la lesbophobie dans ce domaine (55%). Rappelons que la loi n'autorise pas les policiers et les gendarmes à refuser l'enregistrement d'une plainte.

13 lesbiennes déclarent avoir été insultées et 4 avoir subi des violences.

Si le nombre des cas de lesbophobie mentionnés dans cette rubrique est faible dans l'absolu, nous pouvons supposer qu'il est sous-estimé. En effet, les raisons avancées pour ne pas prendre une

plainte peuvent cacher une réelle lesbophobie. Par ailleurs, on peut penser que certaines lesbiennes hésitent à aller porter plainte, ne prenant pas le risque, dans un moment déjà douloureux, de se retrouver face à un interlocuteur potentiellement lesbophobe.

Pour certains représentants des forces de l'ordre, les lesbiennes ne sont pas des citoyennes comme les autres.

C'est pour éviter que ne se reproduisent des comportements inadmissibles de la part de personnes auprès desquelles on est en droit d'attendre aide, soutien et protection, que SOS homophobie a conçu un module de sensibilisation à l'homophobie à l'attention des fonctionnaires de police en formation. L'association des policiers gays et lesbiens (Flag!) l'a repris et développé. Suite à ses actions de sensibilisation, le Ministère de la Défense a mis en place en septembre 2006 un cours spécifique de 2h dans son programme de formation ; le Ministère de l'Intérieur quant à lui propose un cours sur l'ensemble des discriminations.

Analyse de la lesbophobie dans le champ ouvert « autres situations »

Le champ ouvert « Autres situations » a été renseigné par **84 lesbiennes, soit près de 5% des répondantes**. 2 femmes ont utilisé ce champ sans rapporter de lesbophobie. Les autres ont parfois témoigné de plusieurs situations lesbophobes différentes.

Cet espace était prévu pour que chaque répondante puisse ajouter librement des vécus lesbophobes qui n'entraient pas dans les rubriques proposées. La plupart des femmes (66) qui se sont exprimées, ont en fait souhaité apporter des précisions sur des contextes déjà proposés (Famille, Ami-e-s, Voisinage...). Parmi elles, 42 femmes ont abordé le thème du travail, sans doute parce que la partie « Autres situations » se trouve dans le questionnaire juste après la rubrique Travail.

19 lesbiennes abordent d'autres thèmes. Il s'agit d'expériences de la répondante ou bien de remarques d'ordre général sur la lesbophobie. Ainsi sont évoqués : la pornographie, les médias, la lesbophobie au sein même de la communauté Lesbienne, Gay, Bi et Trans, la lesbophobie des femmes, la lesbophobie intériorisée, le silence.

Ces 19 situations ont été regroupées en 5 thématiques (certaines ont été classées dans deux thématiques) :

- Invisibilité (8 témoignages), exemple : « *homosexualité cachée* »
- Mal être (5 témoignages), exemple : « *au niveau personnel, un sentiment de clivage de la personnalité* »
- Homophobie ordinaire (4 témoignages), exemple : « *regards bovins, ricanements, sous entendus complices insidieux.* »
- Lesbophobie de la part de femmes lesbiennes ou non (3 témoignages), exemple : « *plainte déposée pour viol par une femme* »
- Sexisme (2 témoignages), exemple : « *plus souvent confrontée à la misogynie qu'à la lesbophobie* »

Le questionnaire comportait également 9 champs d'expression libre « autres » au sein des différentes rubriques. Le nombre et la diversité des réponses à ces champs ouverts mettent en évidence un besoin de s'exprimer et de témoigner d'un sujet peu souvent abordé.

CONCLUSION

L'enquête sur la lesbophilie en France, menée par SOS homophilie, avait pour objectif principal de mieux cerner les formes que prend ce type spécifique d'homophilie et de palier la sous-représentation de témoignages de lesbiennes parvenant à l'association.

Les réponses collectées fin 2003-début 2004 sont riches en enseignements. Quels en sont les principaux ?

Il est d'abord important de prendre la mesure de **la spécificité de notre enquête**. D'autres enquêtes de victimation (dans les études sur la criminalité, l'enquête de victimation désigne une technique assez simple dans son principe : interroger directement les gens sur les infractions dont ils ont été victimes. Nous l'employons ici dans un sens un peu plus large, certaines agressions n'étant pas considérées comme pénalement répréhensibles) existent en France comme à l'étranger, mais aucune ne permet de répondre précisément à nos objectifs, soit que la population, soit que les agressions étudiées diffèrent.

Commençons par la **population**. Les enquêtes s'intéressant à la population homosexuelle, quel que soit son sexe, sont confrontées au problème de définir ce qu'est un-e homosexuel-le. Ainsi, les analyses complémentaires menées à partir de l'enquête ENVEFF sur les violences faites aux femmes (références en annexe) utilisent le fait d'avoir eu au moins une expérience sexuelle avec une femme comme indicateur d'homosexualité féminine.

Dans notre enquête, nous adoptons une approche plus pragmatique : est considérée comme lesbienne toute femme s'identifiant comme telle.

En définitive, notre enquête diffère des autres à la fois par le choix d'interroger spécifiquement des lesbiennes, et par le nombre de femmes concernées : 1793 réponses. À titre de comparaison, dans les analyses complémentaires menées sur l'enquête ENVEFF, seules 78 femmes déclaraient avoir eu au moins un rapport homosexuel, et moins de 10 étaient en couple homosexuel ou avaient eu des rapports sexuels avec des femmes dans l'année précédant l'enquête.

Le **sujet de l'étude** est une seconde spécificité de notre enquête. Nous ne nous intéressons qu'aux agressions lesbophobes, motivées par l'orientation sexuelle de la répondante. Ainsi, on ne peut comparer directement les résultats de cette enquête à ceux d'autres enquêtes de victimation. Une lesbienne, en plus des manifestations lesbophobes auxquelles elle est susceptible d'être confrontée (mesurées dans notre questionnaire), peut être soumise à des discriminations sexistes, racistes, ainsi qu'aux infractions communes à l'ensemble de la population (vol, par exemple). Ces manifestations ne sont pas mesurées dans notre enquête, alors qu'elles sont typiquement le sujet d'étude des enquêtes de victimation classiques. Nous savons toutefois, par les analyses complémentaires issues de l'enquête ENVEFF,

que les femmes ayant eu au moins un rapport sexuel avec d'autres femmes sont plus souvent victimes de violences que les autres.

Nous adoptons cette fois encore une approche pragmatique pour définir la lesbophobie. Les femmes participant à l'enquête étaient libres de déterminer, en répondant à la question « avez-vous été victime de lesbophobie ? », quels événements étaient à leurs yeux lesbophobes. Ce n'est qu'ensuite qu'une liste de manifestations était proposée dans le questionnaire.

Nous avons par ailleurs fait le choix, puisqu'il s'agit d'une première enquête sur le sujet, de nous intéresser à la lesbophobie rencontrée au cours de la vie. Certaines enquêtes de victimation s'intéressent uniquement aux événements survenus au cours d'une période récente. Nous ne pouvons, pour notre part, savoir à quel moment ont eu lieu les agressions rapportées.

Une troisième particularité de notre enquête tient à la **méthode** de sondage. Alors qu'une enquête de victimation classique cherche à interroger un échantillon représentant la population du pays, nous ne pouvons affirmer que notre échantillon est représentatif de l'ensemble des lesbiennes de France. Tout d'abord, parce que nous ne proposons pas de critère permettant de classer la population française en « lesbienne » et « non lesbienne ». Ensuite, parce que cette non représentativité est liée à la sélection des femmes ayant répondu à l'enquête. Certaines ont été directement sollicitées lors d'événements lesbiens gays bi et trans (salon Rainbow Attitude, festival Cineffable). D'autres se sont auto-sélectionnées en répondant par le biais du formulaire sur le web ou inséré dans Lesbia Magazine ou disponibles dans certains lieux de convivialité, librairies et associations LGBT à Paris et en régions. Il est possible que les femmes ayant choisi de répondre au questionnaire, comparativement à celles qui s'en sont désintéressées, se sentent plus concernées par la problématique, du fait d'un vécu lesbophobe particulier.

Quelles sont en définitive les **caractéristiques des lesbiennes ayant participé à l'enquête** ?

Il s'agit d'une population urbaine, avec une forte prédominance de Franciliennes. La grande part de Parisiennes s'explique en partie par le fait que les événements lesbiens ciblés se déroulaient à Paris. Cependant, d'autres enquêtes menées sur les homosexuel-le-s (voir les références en annexe) montrent qu'elles et ils sont généralement urbains et vivent dans des grandes villes.

Elles ont également plus souvent des niveaux socioprofessionnels élevés (près d'un quart de cadres, et d'un cinquième d'étudiantes dans notre échantillon), ce qui là encore se retrouve dans les autres enquêtes menées sur les homosexuel-le-s.

Elles sont souvent en couple (60% des répondantes) et plutôt jeunes (les deux tiers ont moins de 35 ans). Ces deux dernières caractéristiques pourraient s'expliquer par nos modes de sélection : être en couple est un critère de visibilité majeur et les jeunes peuvent avoir plus de facilité à s'affirmer comme lesbiennes que les autres, du fait de l'évolution des mentalités. Notre enquête ciblait justement les femmes se considérant comme lesbiennes, et aura donc particulièrement touché les plus visibles d'entre elles.

Notre travail met en évidence une **grande fréquence de la lesbophobie** en France. Les chiffres varient en fonction de l'approche. Si l'on s'intéresse au fait de se déclarer victime de lesbophobie (en cochant la case « oui » à la question posée), ce sont 57% des femmes ayant participé à l'enquête qui sont concernées. Notons cependant une influence de l'auto-sélection. Ainsi, les femmes sollicitées lors du Rainbow Attitude sont 49% à se déclarer victime contre 67% de celles répondant par le web. Si l'on s'intéresse au fait de signaler au moins l'un des lieux, acteurs, situations, ou manifestations proposés dans le questionnaire, ce sont 63% des femmes qui sont concernées par la lesbophobie. Indépendamment de la définition donnée, on peut retenir que la majorité des lesbiennes rapporte avoir vécu de la lesbophobie au moins une fois dans leur vie.

A eux seuls, ces chiffres apportent une réponse à l'une des questions ayant motivé l'enquête : bien que les lesbiennes aient tendance à moins témoigner que les gays sur la ligne d'écoute anonyme de SOS homophobie, la lesbophilie est loin d'être un phénomène marginal.

L'enquête permet également de préciser les **principales sphères** où la lesbophilie est susceptible de se manifester.

La première est celle que nous avons appelée la « Vie quotidienne ». 45% des femmes évoquent de la lesbophilie dans ce contexte. Les manifestations les plus citées sont les insultes (30% des répondantes), le lieu prédominant est la rue (35%) et la raison supposée avoir déclenché l'agression est le fait d'être en couple (33% des cas).

Suit de près la lesbophilie dans la famille (44% des femmes). Cette fois, c'est la mère (22%) et l'incompréhension (35%) qui prédominent, le rejet étant tout de même cité par une femme sur cinq.

Viennent ensuite les ami-e-s et le travail, évoqués chacun par près d'une femme sur quatre. Parmi les ami-e-s, c'est encore l'incompréhension (20% des femmes) puis le rejet (14%) qui sont les plus souvent cités. Dans le cadre du travail, les collègues sont les acteurs prédominants (15% des répondantes les citent), les rumeurs et les moqueries étant les manifestations les plus fréquentes (13% dans chaque cas).

Les autres contextes (le voisinage, les commerces, le domaine de la santé...) sont mentionnés par moins d'une femme sur cinq.

Au vu des contextes évoqués, on pourrait être tenté de minimiser le problème : après tout, les manifestations les plus fréquentes ne sont pas aussi « spectaculaires » que des violences physiques ou sexuelles (cependant 36 viols ont été rapportés dans notre questionnaire). C'est oublier un autre enseignement de l'enquête : **les manifestations de lesbophilie surviennent rarement de manière isolée**. Citer un contexte, un acteur, une manifestation de lesbophilie augmente la probabilité d'évoquer d'autres contextes ou d'autres cas de lesbophilie à l'intérieur d'un même contexte. Ainsi, le nombre moyen de contextes mentionnés par les femmes évoquant de la lesbophilie est de 3. Certaines femmes sont ainsi susceptibles de se retrouver dans un climat lesbophile lourd. Cette accumulation peut avoir des conséquences dans la vie de la personne. Nous savons déjà (notamment par l'enquête ENVEFF) que la lesbophilie est associée à une suicidalité accrue.

Notre enquête a également permis de dresser les « **profils à risque** » des personnes les plus souvent amenées à déclarer de la lesbophilie.

Nous ne reviendrons pas sur le fait que les fréquences de déclaration dépendent le plus souvent du mode de recrutement des femmes ayant participé à l'enquête : celles qui ont répondu activement (par le web par exemple) sont naturellement plus enclines à nous faire part de problèmes.

De manière générale, les Parisiennes et les femmes en couple se déclarent plus souvent victimes de lesbophilie. On retrouve déjà dans l'enquête ENVEFF une plus grande fréquence de violences parmi les femmes parisiennes. Le rôle du couple s'explique probablement par le fait que deux femmes ensemble sont plus aisément identifiables en tant que lesbiennes par leurs agresseurs potentiels ; la vie de couple pouvant entraîner par ailleurs certains problèmes institutionnels (reconnaissance du couple, des enfants, notamment par l'État, la Sécurité Sociale, les Comités d'Entreprise, les hôpitaux...).

Les profils spécifiques aux contextes sont également instructifs : dans la Vie quotidienne, contexte le plus cité, les Parisiennes restent plus exposées, mais le couple n'intervient plus. Et les femmes de moins de 25 ans y sont significativement plus à risque que les autres. Les Parisiennes comme les jeunes pourraient être la catégorie occupant le plus l'espace public, notamment le soir.

Dans la famille, à l'inverse, on n'identifie pas de profil à risque (exception faite du mode de collecte des données). Quels que soient la ville, l'âge, la situation de couple, la probabilité d'être confrontée à des problèmes de lesbophobie dans la famille reste identique.

Le profil à risque d'être confrontée à de la lesbophobie de la part d'ami-e-s est semblable à celui de la Vie quotidienne : les jeunes et les Parisiennes en évoquent plus souvent.

Dans le travail, le lieu de résidence ne joue pas, ce sont les femmes de 35 ans et plus qui sont le plus à risque, le fait d'être étudiante ou élève (et donc souvent sans emploi) diminuant logiquement la fréquence de déclaration de problèmes.

Ainsi, selon le lieu de résidence, l'âge, la situation de couple et la profession, la probabilité d'évoquer tel ou tel contexte de lesbophobie va différer. En particulier, les plus jeunes vont surtout être confrontées à de la lesbophobie dans la Vie quotidienne et de la part d'ami-e-s, les plus âgées dans leur travail ; les Parisiennes sont plus nombreuses à se déclarer victimes de lesbophobie, à en évoquer dans la Vie quotidienne et de la part d'ami-e-s. La lesbophobie dans la famille sera par contre évoquée avec la même fréquence par toutes les lesbiennes.

A l'issue de ces analyses, nous disposons de résultats qui complètent les (maigres) connaissances déjà disponibles sur la lesbophobie en France, sans être contradictoires avec les résultats d'autres études (exploitation de l'enquête ENVEFF et enquête sur les comportements sexuels des Français, citées en annexe, notamment).

Les pistes de réflexion identifiées permettent d'avoir une idée du **travail restant à faire**, par SOS homophobie bien sûr, mais aussi par toutes les autres parties prenantes (associations, pouvoirs publics, syndicats, entreprises, acteurs sociaux, milieu médical...).

Notre questionnaire abordait en outre les conséquences pratiques et psychologiques de la lesbophobie. Les analyses ultérieures permettront d'identifier les facteurs les plus associés à des conséquences négatives, ainsi que d'identifier les stratégies d'ajustement adoptées par les lesbiennes (seront explorés dans l'étude leurs sentiments sur la lesbophobie, leur position et les moyens qu'elles jugent prioritaires pour la combattre). Enfin, les répondantes ont pu décrire l'expérience les ayant le plus affectées. Nous pourrions ainsi adopter une approche plus qualitative des expériences de lesbophobie rencontrées. Les premiers résultats de ces analyses ont déjà fait l'objet de communications.

Notre enquête n'était pas prévue pour explorer les facteurs géographiques (lieux des agressions) et générationnels (moment de l'agression dans la vie de la répondante), ainsi que les profils des agresseurs. Ces trois facteurs méritent d'être explorés plus avant par d'autres recherches.

Nous espérons que les résultats exposés ici contribueront à éveiller les consciences sur les questions de lesbophobie et susciteront d'autres travaux de recherche, ainsi que la mise en place d'actions concrètes de lutte contre les discriminations et les violences faites aux lesbiennes. Certaines pistes ont été abordées dans chacun des contextes. Beaucoup reste encore à faire.

Le questionnaire



N°Azur 0 810 108 135

Enquête sur la lesbophobie

Inscrite au titre de nos priorités en 2003, la lutte contre la lesbophobie demeure, pour l'année à venir, l'une de nos préoccupations majeures. Ce combat cependant, qui concerne un vécu pour le moins collectif, n'a de sens et d'efficacité que porté par nous toutes.

A défaut d'appeler la ligne, écrivez nous, racontez vous : parlez nous de vous pour que nous puissions parler de toutes. Répondre à l'enquête ci-dessous, c'est nous permettre de vous connaître mieux, c'est nourrir le rapport annuel de notre Association et c'est vous faire entendre dans la cacophonie. De plus c'est indolore, entièrement gratuit, parfaitement anonyme, totalement militant. Alors, prêtes pour l'aventure ?

N'hésitez pas à cocher plusieurs cases par rubriques et à préciser si nécessaire

vosre âge

vous avez :

- de 18 ans
- 18-24 ans
- 25-34 ans
- 35-49 ans
- 50-65 ans
- + de 65 ans

vosre histoire

- à quel âge vous êtes-vous sentie différente des autres filles ?
- à quel âge vous êtes vous considérée comme lesbienne ?
- à quel âge vous êtes vous sentie en accord avec vous-même ?

VOUS

où habitez-vous

- à Paris
 - en région parisienne
 - dans une grande ville
 - dans une banlieue
 - dans une petite ville
 - dans un village
- departement :

vosre profession

- sans profession
- élève / étudiant
- à la recherche d'un emploi
- artisan
- agricultrice
- ouvrière
- employée
- cadre
- profession libérale
- artiste
- retraitée
- autre

- vosre situation**
- vous êtes seule
 - vous êtes en couple
 - vous êtes célibataire
 - vous avez plusieurs partenaires
 - vous êtes pacsée
 - mariée
 - divorcée

avez-vous été victime de lesbophobie ? OUI NON (→ 3.)

1. à quelles situations lesbophobes avez vous été confrontée?

famille

qui ?

- père
- mère
- frères et soeurs
- vos enfants
- famille éloignée
- conjoint
- belle famille

manifestations :

- incompréhension
- rejet
- insultes
- séquestration
- violences
- viol
- diffamation
- menaces
- harcèlement
- autre :

ami(e)s

- incompréhension
- rejet
- harcèlement
- violences
- viol
- menaces

logement

- refus de location
- harcèlement
- discrimination
- diffamation

de la part de :

- propriétaire
- gérant
- concierge/gardien
- administration HLM
- agence immobilière
- syndicat de copropriété

vie quotidienne

vous avez été insultée ou agressée

- dans la rue
- dans les transports
- lors de la pratique d'un sport
- en sortant d'une discothèque
- dans une manifestation
- dans un lieu public
- lors d'un voyage
- à l'école/université

pour quelle raison selon vous ?

- votre look
- votre comportement
- vos propos
- parce que vous étiez en couple
- autre :

manifestations :

- dégradation de biens
- insultes
- menaces
- violences
- viol

services publics / administration

- manifestations :
- refus de services
 - discrimination
 - violences
 - autre :
- insultes
 - viol

voisinage

- insultes
- menaces
- diffamation
- violences
- viol

dégradation de biens

- harcèlement
- lettres anonymes
- autre :

commerces / services

- commerces de proximité
- grande distribution
- établissements bancaires
- assurances / mutuelles
- clubs de sport
- artisans
- taxi
- autre

- accueil réticent
- refus de services
- discrimination
- insultes
- violences
- viol
- autre :

services concernés :

- sécurité sociale
- trésor public
- La Poste
- enseignement
- transports urbains
- SNCF
- autres administrations

travail

vous subissez des discriminations de la part de :

- collègues
- supérieurs hiérarchiques
- personnel que vous encadrez
- direction
- responsables syndicaux
- clients / usagers
- médecine du travail

si vous êtes enseignante :

- élèves
- parents d'élèves

manifestations :

- moqueries
- insultes
- brimades
- rumeurs
- harcèlement
- diffamation
- mise à l'écart
- refus de promotion
- refus de mutation
- mutation forcée
- non renouvellement de contrat
- licenciement
- discrimination à l'embauche

- rétrogradation
- mise au placard
- violences physiques
- viol

votre homosexualité est :

- connue
- soupçonnée
- vous avez été outée
- on cherche à vous faire "avouer" votre homosexualité
- les discriminations que vous subissez sont consécutives à votre coming-out
- on cherche à vous faire démissionner

les droits acquis par le PaCS ne

- ont pas appliqués :
- rapprochement des conjoints
- avantages sociaux (CE, mutuelle...)
- autre :

autres situations ?

médecine / santé

- structure hospitalière
- médecin de famille
- gynécologue
- psychologue / psychiatre
- don du sang
- autres professionnels de la santé
- médecine scolaire

manifestations :

justice

dans quel cadre ?

- formalités du PaCS
- divorce
- garde des enfants
- discrimination envers les étrangères

police / gendarmerie

- refus d'enregistrer une plainte
- insultes
- violences
- autre :

2. les conséquences dans votre vie**conséquences pratiques**

- vos études en ont souffert
- votre carrière s'en ressent
- vous avez perdu un emploi
- vous avez dû déménager
- vous avez rompu avec certains proches
- vous avez perdu la garde de vos enfants
- autre :

conséquences psychologiques

- vous êtes angoissée
- vous vous repliez sur vous-même
- vous avez subi des épisodes dépressifs
- vous avez des difficultés à assumer votre homosexualité
- vous développez un sentiment de culpabilité
- vous avez fait une tentative de suicide
- vous avez eu recours à un soutien psychologique
- autre :

3. votre position actuelle face à la lesbophobie**votre sentiment**

- c'est toujours aussi dur
- les mentalités évoluent
- le PaCS a été bénéfique
- la lesbophobie refait surface pourquoi ?

votre position

- vous dissimulez votre orientation
- vous vous censurez
- vous affichez votre lesbianisme
- vous fréquentez de préférence les milieux lesbiens
- vos ami(e)s sont majoritairement homosexuel(le)s
- vous militez dans le milieu lesbien et gay

- vous vous engagez politiquement
- autre :

quels moyens peut-on mettre en oeuvre pour lutter contre la lesbophobie ?

- visibilité individuelle
- visibilité des lesbiennes dans les médias
- combat associatif
- solidarité au quotidien
- pénalisation de la lesbophobie
- engagement politique
- harmonisation des législations européennes
- autre :

4. quelle expérience personnelle vous a le plus affectée ?

5. avez-vous déjà contacté SOS homophobie ? ligne d'écoute site web courrier postal autre

envoyez-nous ce questionnaire avant le 31 janvier 2004 à l'adresse suivante :

SOS homophobie, c/o CGL, BP 753, 75574 Paris Cedex 11

ou répondez directement sur le site de l'association : www.sos-homophobie.org

Repères bibliographiques

Rapports et guides pratiques sur la lesbophobie

- Le rapport complet de cette enquête sur la lesbophobie est disponible sur le site de SOS homophobie : www.sos-homophobie.org (zone Publications / Dossiers d'analyse / Lesbophobie)
- Rapport sur la lesbophobie
Coordination Lesbienne de France - 2000 - téléchargeable sur www.coordinationlesbienne.org
- Rapport Annuel de SOS homophobie
SOS homophobie - rubrique lesbophobie depuis 2002 - en librairie et extraits sur www.sos-homophobie.org (zone Publications / Rapports annuels)
- Guide pratique contre l'homophobie
SOS homophobie - consultable sur www.sos-homophobie.org (zone Publications / Guide pratique)
- L'homophobie dans l'entreprise
HALDE - 2008 - étude réalisée par RCF Management et publiée à la documentation française - synthèse consultable sur www.halde.fr/IMG/pdf/synthese-homophobie-entreprise.pdf

Enquêtes en France sur des sujets connexes

- Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (ENVEFF) 2000

C'est la première enquête statistique nationale réalisée en France sur ce thème. Son objectif était de mesurer les divers types de violences interpersonnelles, subies par les femmes dans leurs différents cadres de vie : violences verbales, psychologiques, physiques et sexuelles. Elle a été effectuée par téléphone avec un questionnaire d'une durée moyenne de 45 minutes.

Résultats du rapport relatifs à l'Ile-de-France en ligne sur <http://idup.univ-paris1.fr/pdf/enveffrapportidf.pdf>.

Des analyses comparant les femmes ayant eu des relations homosexuelles aux autres femmes ont été publiées dans les revues *Social Science and Medicine* (Lhomond B, Saurel-Cubizolles MJ. Violence against women and suicide risk: the neglected impact of same-sex sexual behaviour. *Soc Sci Med.* 2006 Apr;62(8):2002-13.) et *Gynécologie, Obstétrique & Fertilité* (Saurel-Cubizolles MJ, Lhomond B. Les femmes qui ont des relations homosexuelles : leur biographie sexuelle, leur santé reproductive et leur expérience des violences. *Gynecol Obstet Fertil.* 2005 Oct;33(10):776-82).

- Enquête sur le « Contexte de la sexualité en France » 2005-2006

Extrait : Ces déclarations [de pratiques sexuelles avec une personne du même sexe] varient également selon le lieu de résidence. Ainsi, 6,0% des femmes et 7,5% des hommes habitant dans l'agglomération parisienne déclarent avoir déjà eu ce type de pratique contre respectivement 3,2% et 2,9% pour celles et ceux qui habitent dans des communes rurales. Les pourcentages enregistrés dans l'agglomération parisienne atteignent leur maximum chez les femmes de 40-49 ans (8,1%) et chez les hommes de 35-39 ans (6,6%), et plus encore chez les Franciliens de ces âges qui déclarent un niveau d'étude supérieur à Bac +2 (11,4% et 14,6% respectivement), ce qui traduit en partie les parcours sociaux particuliers que doivent emprunter les personnes homo-bisexuelles pour vivre dans des environnements plus tolérants.

Premiers résultats publiés début 2007 disponibles sur <http://tempsreel.nouvelobs.com/file/218873.pdf>.

- Enquête « Événements de vie et de santé » menée en 2005 et 2006

Résultats portant sur les violences subies par les personnes âgées de 18 à 75 ans. Cette enquête a été menée par la DREES en partenariat avec l'INSEE en 2005-2006, auprès de 10000 personnes, afin de palier l'absence de données permettant de mesurer les différentes formes de violence. Sont explorés 5 types de violences dans les 2 années précédant l'enquête : atteintes aux biens, violences verbales, violences physiques, violences sexuelles, violences morales et psychologiques. Bien que « des informations concernant les comportements sexuels » aient été recueillies, celles-ci ne sont pas exploitées dans le rapport restituant les premiers résultats de l'enquête. Certains résultats sont cependant intéressants pour mettre en perspective ceux que nous trouvons relativement aux violences homophobes subies par les lesbiennes. Nous en citons quelques uns :

Près d'une personne sur 2 déclare avoir subi au moins une violence au cours des 2 dernières années écoulées : les violences verbales, les plus fréquentes, touchent près d'une personne sur 5. Les jeunes (18-29 ans) apparaissent dans cette enquête plus exposés aux violences interpersonnelles (s'exerçant directement de personne à personne), notamment pour les violences physiques, verbales et sexuelles. Sur la vie entière, les femmes déclarent plus que les hommes des attouchements sexuels, des tentatives ou des rapports sexuels forcés. Sur les 2 dernières années, elles rapportent moins de vols, de tentatives de vols, de violences physiques ou de refus de discussion de la part d'un tiers. Les habitants des communes rurales déclarent moins fréquemment avoir subi des violences au cours des 2 années antérieures à l'enquête. Les violences physiques sont, dans 70% des cas, accompagnées de violences verbales. La répétition est la norme pour les violences verbales : seul un tiers des personnes qui signalent des insultes, cris, menaces, ou injures n'y a été confronté qu'une seule fois au cours des 2 dernières années. Les femmes et les hommes estiment différemment le degré de dommages subis : par exemple, seuls 10% des hommes victimes de violences physiques déclarent que celles-ci ont entraîné pour eux au moins un dommage important ou un dommage pour leur santé, contre 47% des femmes victimes.

Les premiers résultats de l'enquête sont disponibles sur le site de la DREES : <http://www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/er598/er598.pdf>

SOS homophobie

L'association SOS homophobie lutte depuis 1994 contre les discriminations dont sont victimes les lesbiennes et les gays. L'enquête sur la lesbophobie représente le travail de la Commission Lesbophobie. Les Commissions de travail de SOS homophobie élaborent des actions dans de nombreux domaines :

Bureau - Conseil d'Administration

PÔLE ÉCOUTE ET SOUTIEN

Niveau anonyme

Ligne d'écoute
Courriel

Non anonyme

Soutien
Urgence

PÔLE ÉTUDE ET PRÉVENTION

IMS*

Formation
Lesbophobie
Groupe Adolescence
Groupe Europe

PÔLE ACTION ET COMMUNICATION

Rapport Annuel
Événements
Relations presse
Publications
Procès

Délégations régionales et Associations relais

* IMS = Interventions en Milieu Scolaire

SOS homophobie est connue pour son service d'écoute téléphonique anonyme, ses programmes de sensibilisation et son rapport annuel qui sert d'observatoire de l'homophobie en France.

Vous êtes victime ou témoin de discriminations homophobes par votre entourage, sur votre lieu de travail, dans un lieu public... d'insultes, de violences ou de menaces homophobes. Vous avez besoin d'être écouté-e. Vous recherchez des informations. Vous vous posez des questions...

TÉMOIGNEZ!

 **N°Azur 0 810 108 135**

PRIX APPEL LOCAL

Depuis les téléphones mobiles, l'étranger et les DOM, ou les offres de téléphonie illimitée sur numéros nationaux, vous pouvez utiliser le 01 48 06 42 41.

Notes

La lesbophobie est-elle un phénomène marginal ?

La lesbophobie désigne les manifestations hostiles à l'égard des lesbiennes où se conjuguent homophobie et sexisme. À ce titre, ses divers aspects sont-ils difficiles à identifier ?

Quels en sont les acteurs, les manifestations, les conséquences, les mécanismes ?

La Commission Lesbophobie de SOS homophobie a lancé une grande enquête afin de palier le manque d'informations et d'études spécifiques d'ampleur sur le sujet dans le but de mettre en place des actions de lutte ciblées. Un questionnaire, conçu pour quantifier et analyser le phénomène en **France**, a été diffusé fin 2003-début 2004. **1793 réponses** ont été récoltées, elles font ici l'objet d'analyses statistiques.

63% des répondantes évoquent des épisodes lesbophobes dans leur vie. Les domaines les plus cités sont la vie quotidienne, la famille, le milieu amical et le contexte professionnel (respectivement par 45%, 44%, 24% et 24% des répondantes).

L'objectif de cette enquête est de rendre cette discrimination visible auprès du plus grand nombre en espérant que d'autres approches scientifiques et militantes suivront.

L'enquête est publiée grâce au soutien financier d'IBM France.



SOS homophobie
c/o Centre LGBT Paris Île-de-France
63, rue Beaumont
75003 Paris
www.sos-homophobie.org
sos@sos-homophobie.org

N°Azur 0 810 108 135

PRIX APPEL LOCAL

01 48 06 42 41 depuis les téléphones mobiles, l'étranger, les DOM, ou les offres de téléphonie illimitée sur numéros nationaux

8 euros



9 782917 010013